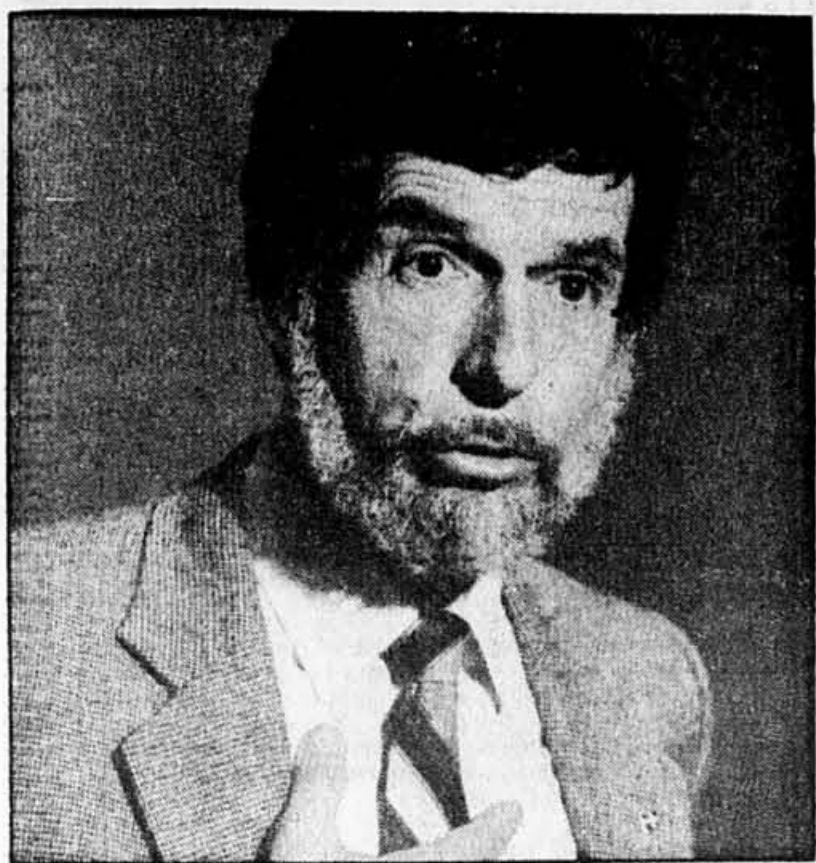




M. Rodrigue Biron

Rodrigue Biron à la Bourse?

PAUL DURIVAGE

Si la Bourse de Montréal n'a pas encore fait son choix, la rue Saint-Jacques tient son homme. L'ex-ministre Rodrigue Biron apparaît présentement comme le candidat le plus pressenti pour la présidence de l'institution financière de la Place Victoria.

Il y aura bientôt trois mois que la Bourse de Montréal est sans président. Entretemps, des développements majeurs dans le domaine des valeurs mobilières sont survenus dont le décloisonnement des institutions financières, la consécration de Montréal comme centre bancaire international, et l'activité record de la Bourse.

Le dernier titulaire de ce poste, M. André Saumier, a quitté au début de novembre dernier après seulement un an et demi. La majorité des gens se souviennent probablement plus de son prédécesseur, M. Pierre Lortie, réputé pour ses innovations et ses virulentes sorties contre la Bourse de Toronto.

La candidature de M. Biron a été la plus souvent évoquée par les observateurs rejoignant par LA PRESSE. Il fut malheureusement impossible de le rejoindre afin de connaître son intérêt réel pour le poste que plusieurs lui allouent déjà.

Le transfuge unioniste qui s'est amené au Parti Québécois peu avant le référendum de mai 1980, n'est pas étranger au monde des valeurs mobilières. A titre de ministre de l'Industrie et du Commerce, il s'intéressa en outre au financement des entreprises et participa même étroitement à la venue de mainteneurs de marché à la Bourse de Montréal. Son fils Hughes est d'ailleurs représentant de la maison de courtage montréalaise McNeil Mantha.

Outre M. Biron, la candidature de l'ex-ministre fédéral Jean Chrétien fut aussi relevée en quelques cas. M. Chrétien est présentement administrateur de la firme de courtage Gordon Capital de la Place Ville Marie. Il deviendrait cependant bientôt actionnaire de la firme après l'échec récent de la fusion avec Wood Gundy.

La candidature de M. Jacques Ménard, ex-président du conseil des gouverneurs de la Bourse de Montréal, est cette fois encore pressentie. La société Burns Fry pour laquelle il oeuvre présentement est toutefois très sollicitée à l'heure du décloisonnement, ce qui, selon un observateur, le «laisserait pensif».

Si la venue de M. Pierre Goyette sourit à plusieurs commentateurs, ce dernier nous a récemment confié que ce n'était pas son projet. M. Goyette était président et chef de la direction de la Ban-

que d'Épargne jusqu'à l'arrivée de M. Roland Breton, le stratège financier de La Laurentienne.

Souvent cité par les médias lorsqu'un poste d'importance est à combler, l'ex-ministre des finances du Québec, M. Jacques Parizeau, n'apparaît curieusement pas parmi la brochette de candidats actuellement pressentie par les milieux financiers. Ceci ne saurait toutefois l'exclure.

Au delà des rumeurs, une chose semble acquise: le nouveau président ne viendra pas du milieu du courtage. Le président du comité des gouverneurs de la Bourse de Montréal, M. André Desaulniers, a confié à LA PRESSE la difficulté actuelle à recruter dans ce milieu. Ce dernier, qui a d'ailleurs déjà été soupçonné d'avoir un oeil sur la présidence qu'il occupe de façon intérimaire, a expliqué que les courtiers étaient trop occupés à faire leur fortune avec le décloisonnement et l'effervescence des marchés boursiers.

M. Desaulniers s'est refusé à commenter les nominations de la rue. Il a souligné que le délai de trois mois prévu initialement était de toute évidence trop optimiste et qu'il faudra encore vraisemblablement quelques semaines avant que le nouveau président de la Bourse soit connu. C'est la société de conseillers en gestion Touche Ross qui sollicite et évalue les candidats.

Bell tente à nouveau d'acquérir Téléglobe

Telecom Canada, un groupe dirigé par Bell Canada et comprenant les compagnies de téléphone canadiennes, est revenu à la charge en compagnie de nouveaux partenaires, pour prendre le contrôle de la société Téléglobe Canada.

Téléglobe, une société d'État que le gouvernement entend rendre à l'entreprise privée, détient un monopole sur les télécommunications effectuées à l'extérieur du Canada. C'est une société d'État qui réalise, année après année, de substantiels bénéfices.

Le président du groupe Bell, Raymond Cyr, a déclaré hier à Toronto que Telecom vise à prendre une participation de 40 p. cent dans Téléglobe, tandis que ses partenaires dans l'affaire sont intéressés à une participation de 60 p. cent. M. Cyr a catégoriquement refusé d'identifier les alliés de Telecom dans cette affaire.

Telecom a déjà fait une offre

Un centre bancaire international attirerait plus de \$50 milliards

Déjà 28 institutions financières se sont montrées intéressées

LAURIER CLOUTIER

Montréal rapatrierait de \$50 à \$60 milliards de prêts et de dépôts bancaires en cinq ans, grâce au Centre bancaire international (CBI), estime le président de la Chambre de commerce de Montréal, Marcel Daoust. Déjà, 28 institutions financières, dont dix banques étrangères déjà établies au Canada, veulent profiter du CBI ou du prochain Centre financier international (CFI), favorisé par Québec.

Même si le projet de loi que veut éventuellement faire adopter à Ottawa le ministre des Finances, Michael Wilson, se limite à accorder des avantages fiscaux aux seuls dépôts et prêts à des non résidents, les gens d'affaires montréalais se déclarent optimistes face au potentiel.

Pour la Chambre de commerce de Montréal, c'est l'aboutissement de huit ans de travail, souligne M. Daoust. «Ottawa ne nous donne pas le marché de l'avenir mais tout de même le pain et le beurre de l'industrie bancaire».

Michel Bravay, de la Bourse de Montréal et secrétaire général par intérim du BEFI (Bureau des établissements financiers internationaux), souligne que le projet fédéral n'accorde pas de crédits

d'impôts pour les opérations de change, les lettres de crédit et les garanties bancaires.

\$140 milliards

Mais déjà les prêts et les dépôts internationaux des banques canadiennes atteignent \$140 milliards et les exemptions d'impôts pourraient s'étendre à d'autres activités, comme le courtage, la gestion de portefeuille et le montage financier, dans les prochaines années.

Le projet fédéral, c'est aussi une bonification du CFI québécois, déclare Manon Vennat, présidente du Bureau de commerce (Board of Trade), qui souligne au passage le «courage» du ministre Wilson face à Toronto. On obtient le «sceau canadien», renchérit M. Daoust. «C'est un symbole, une excellente carte de visite» pour le Québec, ajoute M. Bravay.

Si Montréal rapatriait \$40 milliards de prêts et dépôts internationaux, les succursales montréalaises désignées par la dizaine de banques à charte gèreraient des actifs énormes de quelque \$4 à \$5 milliards, souligne M. Bravay. Ces activités créeraient une centaine d'emplois à Montréal en plus d'augmenter le volume d'affaires des avocats, comptables, et autres professionnels.

L'argent au taux de 74!

CLAUDE PICHER

Mars 1974! C'est à cette date qu'il faut remonter pour trouver le taux d'escompte de la Banque du Canada à un niveau plus bas que celui d'aujourd'hui.

La banque centrale a en effet annoncé, hier, une baisse de 25 centimes de point de pourcentage du taux officiel d'escompte, qui se situe maintenant à 7,49 p. cent. Il y a treize ans, le taux d'escompte, qui sert à déterminer l'ensemble des taux d'intérêt canadiens, se situait à 7,25 p. cent.

Les grandes banques, qui ont abaissé leurs taux préférentiels d'un demi-point la semaine dernière, ne bronchent pas pour l'instant. L'ampleur de la baisse du taux d'escompte n'en constitue pas moins un message clair aux banques: les taux d'intérêts canadiens sont encore trop élevés. Les institutions bancaires attendront probablement de voir ce que la Banque du Canada fera jeudi prochain. Si elle annonce

une nouvelle baisse du taux d'escompte, elles devront sans doute emboîter le pas, si elles ne veulent pas que l'écart entre le taux officiel et leurs taux préférentiels devienne trop considérable.

Les spécialistes sont unanimes à attribuer cette nouvelle baisse du taux d'escompte au comportement du dollar canadien vis-à-vis le dollar américain. En une semaine, le billet arborant la reine Elizabeth a en effet gagné près d'un cent sur celui représentant George Washington. Hier, le dollar canadien a légèrement reculé pour terminer la journée à 74,58 cents américains.

Les habitudes des marchés des changes ont remarqué, depuis quelques jours, une forte demande pour les valeurs canadiennes, notamment des japonaises et des américaines. En Europe, l'euro-dollar canadien est même devenu à la mode (la Société nationale des chemins de fer belges étant la dernière en date, hier, à émettre des euro-obligations en dollars canadiens, pour \$90 millions).

Le marché international des actions et obligations transigées en 1985 totalisait \$728 milliards. Le Canada y accapare maintenant quelque \$25 milliards. M. Bravay n'écarter pas que Montréal puisse au total rapatrier environ \$65 milliards en cinq ou 10 ans et développer ainsi de nouveaux créneaux.

Pas question de concurrencer New York, Londres ou Tokyo, poursuit M. Daoust, qui mise sur \$50 à \$60 milliards de tra. Mais

Montréal espère récupérer les activités bancaires canadiennes réalisées dans des paradis fiscaux comme les Îles Caiman et les Bahamas. La Banque de Nouvelle-Écosse, par exemple, compte réaliser éventuellement à Montréal toutes ses nouvelles transactions internationales exemptées d'impôt. Plus de 50 p. cent de ses actifs sont internationaux. Les banques canadiennes réalisent quelque \$300 milliards d'activités internationales dont une partie importante à l'étranger.

Finances personnelles

Quatre types de REÉR distincts

-3-



CLAUDE PICHER

Les institutions financières proposent un éventail considérable de Régimes enregistrés d'épargne-retraite (REÉR). Il n'est pas toujours facile de s'y retrouver. Pourtant, toutes les formes de REÉR offerts aux particuliers s'apparentent, d'une façon ou de l'autre, à seulement quatre types distincts:

- Le REÉR-compte d'épargne;
- Le REÉR-dépôt à terme;
- Le REÉR-fonds de placement;
- Le REÉR autogéré.

Une fois que l'on connaît les caractéristiques de chaque produit, il est beaucoup plus facile de faire son choix. Chaque type de REÉR comporte des inconvénients et des avantages, et plusieurs d'entre eux, notamment le REÉR autogéré, présentent de nombreuses variantes. Voyons d'abord ce qu'il en est du premier sur la liste, le REÉR-compte d'épargne.

Il s'agit d'un produit semblable aux comptes d'épargne véritable, à intérêt quotidien, que l'on peut ouvrir dans n'importe quelle banque ou caisse populaire. Il ne comporte généralement pas de frais d'ouverture ou d'administration. Il est offert par les banques, caisses populaires, sociétés de fiducie, sociétés d'entraide, caisses d'établissement. Les sociétés d'assurance-vie ne peuvent pas accepter des dépôts d'épargne comme tels, mais offrent des contrats de rentes différées, tout à fait comparables, en termes de rendement et de flexibilité, aux comptes d'épargne des autres institutions.

Dans un REÉR-compte d'épargne, vous pouvez effectuer les dépôts que vous voulez, à la fréquence qui vous convient. Vous pouvez retirer votre argent quand vous le voulez, intérêts y compris, sans subir la moindre pénalité. A moins que vous ne le transfériez dans un autre REÉR, vous devrez évidemment, à ce moment-là, payer de l'impôt sur le montant retiré, puisque vous avez épargné de l'impôt lors du dépôt.

Le rendement sur un REÉR-compte d'épargne est généralement faible. C'est le prix qu'il faut payer pour sa flexibilité, c'est-à-dire pour le privilège de pouvoir ravaier votre argent en tout temps sans pénalité. Les institutions financières offrent toute une gamme de taux, établis en fonction de la fréquence du calcul et de la capitalisation des intérêts.

Théoriquement, le meilleur choix est l'institution qui offre le meilleur rendement sur la période de capitalisation la plus courte. En pratique, toute-

fois, cela ne sert pas à grand chose de consacrer des heures et des heures à comparer le rendement des différentes institutions, pour trois raisons:

■ Les taux d'intérêt sur les REÉR-comptes d'épargne fluctuent selon les taux du marché. L'institution qui vous offre le meilleur taux aujourd'hui sera peut-être dépassée par plusieurs autres dans deux ou trois mois.

■ De façon générale, plus la période de capitalisation est courte, moins le taux d'intérêt est élevé. Cela se comprend facilement, puisque votre capital grossit beaucoup plus vite avec un intérêt capitalisé à tous les jours qu'à tous les mois ou tous les ans. A tout prendre, il n'y a souvent pas beaucoup de différence entre les deux. Il arrive cependant que certaines institutions se montrent plus généreuses que d'autres à ce chapitre.

■ Vu leur faible rendement, les montants que l'on devrait laisser dans un REÉR-compte d'épargne ne devraient pas être considérables. Un REÉR est d'abord un instrument conçu en fonction de votre retraite, et il est logique d'y laisser son argent fructifier pendant longtemps. Dans ce cas, la grande flexibilité du REÉR-compte d'épargne est un avantage tout relatif. Même en supposant que vous trouviez, dans une institution particulièrement généreuse, un rendement d'un point de pourcentage de plus élevé que chez les concurrents, ce point de pourcentage, au bout de l'année, ne représente qu'une cinquantaine de dollars sur un capital initial de \$5 000.

Le REÉR-compte d'épargne s'adresse aux contribuables qui ne disposent pas de gros montants et qui seraient donc susceptibles d'avoir besoin de fonds. A cause de sa liquidité, le REÉR-compte d'épargne est aussi un outil en or pour ceux qui disposent d'épargnes importantes. On peut en effet s'en servir pour «entreposer» temporairement son argent. Lors de l'échéance d'un dépôt à terme, par exemple, si vous voulez voir un peu l'évolution des taux d'intérêt avant d'immobiliser votre capital pour un autre terme, vous pouvez recourir au REÉR-compte d'épargne, et y puiser lorsque le moment vous semblera opportun. Même chose si vous voulez acheter ou vendre des actions dans le cadre d'un REÉR autogéré.

Personne n'a intérêt à laisser dormir son argent dans ce type de REÉR pendant longtemps. Dès que vous avez accumulé \$5 000 dans votre REÉR, ou tout autre montant qui vous semble un coussin de sécurité confortable, vous devriez songer à d'autres formes de REÉR, de meilleur rapport.

C'est ici qu'intervient la deuxième sorte de REÉR, le dépôt à terme, dont nous regarderons les caractéristiques vendredi prochain.

MONTRÉAL	TORONTO	DOW JONES	L'OR (NEW YORK)	DOLLAR CANADIEN
1704,38 (-4,55)	3350,69 (-3,56)	2160,01 (-3,384)	\$412,60 (+2,30)	\$ -0,05/100 74,58

C'est maintenant que vous devez vous planifier une retraite confortable!

Venez rencontrer des experts au Salon



6 au 10 février
Place Bonaventure - Hall ouest
heures d'ouverture: vendredi au mardi 12h à 22h

présenté par en collaboration avec



La 21^e édition du GUIDE DE L'AUTO le plus complet d'Amérique

DENIS DUQUET
ET MARC LACHAPPELLE

LE GUIDE DE

**LES
MEILLEURS
ACHATS**
DANS CHAQUE CATÉGORIE

87

• Matchs comparatifs
• Les prix / la consommation
• Tableaux comparatifs

LE POUR ET LE CONTRE

• Matchs comparatifs
• Les prix / la consommation
• Tableaux comparatifs

LE POUR ET LE CONTRE

• Matchs comparatifs
• Les prix / la consommation
• Tableaux comparatifs

LE POUR ET LE CONTRE

• Matchs comparatifs
• Les prix / la consommation
• Tableaux comparatifs

LE POUR ET LE CONTRE

• Matchs comparatifs
• Les prix / la consommation
• Tableaux comparatifs

LE POUR ET LE CONTRE

• Matchs comparatifs
• Les prix / la consommation
• Tableaux comparatifs

LE POUR ET LE CONTRE

• Matchs comparatifs
• Les prix / la consommation
• Tableaux comparatifs

LE POUR ET LE CONTRE

• Matchs comparatifs
• Les prix / la consommation
• Tableaux comparatifs

LE POUR ET LE CONTRE

• Matchs comparatifs
• Les prix / la consommation
• Tableaux comparatifs

LE POUR ET LE CONTRE

• Matchs comparatifs
• Les prix / la consommation
• Tableaux comparatifs

LE POUR ET LE CONTRE

• Matchs comparatifs
• Les prix / la consommation
• Tableaux comparatifs

LE POUR ET LE CONTRE

• Matchs comparatifs
• Les prix / la consommation
• Tableaux comparatifs

LE POUR ET LE CONTRE

• Matchs comparatifs
• Les prix / la consommation
• Tableaux comparatifs

LE POUR ET LE CONTRE

• Matchs comparatifs
• Les prix / la consommation
• Tableaux comparatifs

LE POUR ET LE CONTRE

• Matchs comparatifs
• Les prix / la consommation
• Tableaux comparatifs

LE POUR ET LE CONTRE

• Matchs comparatifs
• Les prix / la consommation
• Tableaux comparatifs

LE POUR ET LE CONTRE

• Matchs comparatifs
• Les prix / la consommation
• Tableaux comparatifs

LE POUR ET LE CONTRE

• Matchs comparatifs
• Les prix / la consommation
• Tableaux comparatifs

LE POUR ET LE CONTRE

• Matchs comparatifs
• Les prix / la consommation
• Tableaux comparatifs

LE POUR ET LE CONTRE

• Matchs comparatifs
• Les prix / la consommation
• Tableaux comparatifs

LE POUR ET LE CONTRE

• Matchs comparatifs
• Les prix / la consommation
• Tableaux comparatifs

LE POUR ET LE CONTRE

• Matchs comparatifs
• Les prix / la consommation
• Tableaux comparatifs

LE POUR ET LE CONTRE

• Matchs comparatifs
• Les prix / la consommation
• Tableaux comparatifs

LE POUR ET LE CONTRE

• Matchs comparatifs
• Les prix / la consommation
• Tableaux comparatifs

LE POUR ET LE CONTRE

• Matchs comparatifs
• Les prix / la consommation
• Tableaux comparatifs

LE POUR ET LE CONTRE

• Matchs comparatifs
• Les prix / la consommation
• Tableaux comparatifs

LE POUR ET LE CONTRE

• Matchs comparatifs
• Les prix / la consommation
• Tableaux comparatifs

LE POUR ET LE CONTRE

• Matchs comparatifs
• Les prix / la consommation
• Tableaux comparatifs

LE POUR ET LE CONTRE

• Matchs comparatifs
• Les prix / la consommation
• Tableaux comparatifs

LE POUR ET LE CONTRE

• Matchs comparatifs
• Les prix / la consommation
• Tableaux comparatifs

LE POUR ET LE CONTRE

• Matchs comparatifs
• Les prix / la consommation
• Tableaux comparatifs

LE POUR ET LE CONTRE

• Matchs comparatifs
• Les prix / la consommation
• Tableaux comparatifs

LE POUR ET LE CONTRE

• Matchs comparatifs
• Les prix / la consommation
• Tableaux comparatifs

LE POUR ET LE CONTRE

• Matchs comparatifs
• Les prix / la consommation
• Tableaux comparatifs

LE POUR ET LE CONTRE

• Matchs comparatifs
• Les prix / la consommation
• Tableaux comparatifs

LE POUR ET LE CONTRE

• Matchs comparatifs
• Les prix / la consommation
• Tableaux comparatifs

LE POUR ET LE CONTRE

• Matchs comparatifs
• Les prix / la consommation
• Tableaux comparatifs

LE POUR ET LE CONTRE

• Matchs comparatifs
• Les prix / la consommation
• Tableaux comparatifs

LE POUR ET LE CONTRE

• Matchs comparatifs
• Les prix / la consommation
• Tableaux comparatifs

LE POUR ET LE CONTRE

• Matchs comparatifs
• Les prix / la consommation
• Tableaux comparatifs

LE POUR ET LE CONTRE

• Matchs comparatifs
• Les prix / la consommation
• Tableaux comparatifs

LE POUR ET LE CONTRE

• Matchs comparatifs
• Les prix / la consommation
• Tableaux comparatifs

LE POUR ET LE CONTRE

• Matchs comparatifs
• Les prix / la consommation
• Tableaux comparatifs

LE POUR ET LE CONTRE

• Matchs comparatifs
• Les prix / la consommation
• Tableaux comparatifs

LE POUR ET LE CONTRE

• Matchs comparatifs
• Les prix / la consommation
• Tableaux comparatifs

LE POUR ET LE CONTRE

• Matchs comparatifs
• Les prix / la consommation
• Tableaux comparatifs

LE POUR ET LE CONTRE

LA BOURSE

Surprise: légère baisse

■ Petite surprise hier: les marchés boursiers ont fermé en légère baisse.

Wall Street a vu son populaire Dow Jones reculer d'un maigre 3,38 points, pour fermer à 2 160. Au Canada, l'indice TSE 300 de la Bourse de Toronto a également perdu un trois points, clôturant à 3 350,69. Montréal a baissé de 4,55 points à 1 704,37. Les services financiers, les mines et métaux ont connu une journée de recul.

Les valeurs les plus actives étaient: Varity Corp en hausse de 20 cents à \$3, Cambridge Shopping $\frac{1}{4}$ à 24 $\frac{1}{2}$, Gulf Canada $\frac{1}{8}$ à 23 $\frac{1}{2}$. En baisse, on retrouvait Banque Canadienne Impériale de Commerce qui a perdu $\frac{1}{2}$ à 22 $\frac{1}{2}$, Canadien Pacifique $\frac{1}{4}$ à 20, Banque de Nouvelle-Ecosse $\frac{1}{4}$ à 19 $\frac{1}{4}$, Laidlaw A $\frac{3}{8}$ à 20 $\frac{1}{4}$, Bell Canada $\frac{1}{4}$ à 39 $\frac{1}{4}$.



DIVIDENDES ACTIONS SUBALTERNES À DROIT DE VOTE

AVIS est par les présentes donné que le dividende trimestriel régulier de 0,0225 \$ l'action sur les actions subalternes à droit de vote en circulation de COGECO Inc. a été déclaré payable en espèces le 16 février 1987 aux porteurs inscrits à la clôture des affaires le 4 février 1987.

Date à Montréal, (Québec), ce 23 janvier 1987.
PAR ORDRE DU CONSEIL
Le secrétaire
Guy Labelle



RAPPEL AUX DÉTENTEURS DE DÉBENTURES À TAUX INDEXÉ SÉRIE "A"

En vertu du contrat de fiducie, l'intérêt payable le 1^{er} août 1987 sera versé au taux de 8,220%.

Me PIERRE G. BOURGEOIS, LL.B.
Secrétaire
Montréal, le 30 janvier 1987

Imasco Limitée

Avis est par les présentes donné que le Conseil d'administration d'Imasco Limitée a déclaré les dividendes suivants:

DIVIDENDE NO 361
Dividende trimestriel
actions ordinaires
24 cents par action

DIVIDENDE NO 3
Dividende trimestriel
actions privilégiées
de premier rang
rachetables au gré
du porteur, à dividende
de 7,375%, série C
46,0938 cents par action

DIVIDENDE NO 150
Dividende semestriel
cumulatif de 6%,
actions privilégiées
14,6 cents par action

Les dividendes seront payés le
31 mars 1987, aux actionnaires
inscrits à la fermeture des bureaux
le 13 février 1987.

Par ordre du Conseil,
Paul K. Ryan,
Vice-président et secrétaire.
Montréal, Québec, le 28 janvier 1987.

CHESLEY PLACE CENTRE D'ACHATS ET COMPLEXE DE BUREAU

situé à Saint-Jean,
Nouveau-Brunswick.
164,122 ± pieds carrés
superficie brute.

VENTE HYPOTHÉCAIRE: 9 FÉVRIER 1987

Pour plus d'informations, contacter
Walter D. Vail
506-453-7771



STEINBERG INC.

AVIS DE DIVIDENDE

Avis est par les présentes donné qu'un dividende trimestriel de 0,1255 \$ l'action sur les actions ordinaires et subalternes de classe A sans droit de vote, en circulation de la compagnie a été déclaré payable le 3 mars 1987 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 17 février 1987.

Par ordre du Conseil d'administration
La Vice-présidente, Directrice
générale du Service juridique et
Secrétaire
DIANE MARCELIN LAURIN
Montréal, le 28 novembre 1986.

Agents autorisés

CANTEL C.C.S. Inc.

TÉLÉPHONE CELLULAIRE



À partir de
\$4995
par mois,
contrat
de 42 mois

C.C.S.
Inc.

6855, RUE ST-JACQUES OUEST
(à l'ouest de Cavendish)
481-8271 481-5003
OUVERT LE SAMEDI 9 h - 17 h

CARRIÈRES ET PROFESSIONS



REPRÉSENTANT(E) DEMANDÉ(E)

La Fédération canadienne de l'Entreprise indépendante vous offre l'occasion d'une carrière permanente en ventes. Vous bénéficierez de gains immédiats élevés, sous forme de commissions hebdomadaires, de généreux bonus et d'un avenir assuré. Nous avons un poste vacant pour une personne dynamique et entrepreneuriale pour la région métropolitaine de Montréal. Votre formation complète sera assurée par le gérant régional. Il sera préférable, quoiqu'il ne soit pas nécessaire, de posséder plusieurs années d'expérience en ventes intangibles. Nous cherchons des personnes parfaitement bilingues, possédant une belle personnalité, sachant s'exprimer avec facilité et pouvant travailler indépendamment pour recruter des membres.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae confidentiel au:
Vice-président, Services extérieurs
La Fédération canadienne de
l'Entreprise indépendante
4141, rue Yonge
Willowdale, Ontario
M2P 2A6

ÉCONO-FLASHES

BAISSE DU PNB

■ Pour le deuxième mois consécutif, le produit national brut (PNB) en dollars de 1981 a connu une baisse de 0,2 p. cent en novembre et atteint \$360,9 milliards, a annoncé Statistique Canada. L'agence fédérale a fait savoir que le PNB était de 1,9 p. cent plus élevé qu'en novembre 1985. L'apport des industries fournissant des produits a connu une baisse de 0,3 p. cent tandis que celui des industries de services est resté inchangé. Le secteur manufacturier a connu une baisse pour la première fois depuis août, principalement à cause de performances réduites au niveau du papier, de l'automobile et des produits électriques. Par ailleurs, la production industrielle canadienne a connu une baisse de 0,85 p. cent en novembre après avoir enregistré une hausse de 1,15 p. cent en octobre. Comparativement à novembre 1985, la production a baissé de quelque 2,42 p. cent.

CELANESE: PROFITS MAINTENUS

■ Celanese Canada annonce un chiffre d'affaires de \$92 millions et un bénéfice net de \$5,3 millions ou 37 cents par action ordinaire, au quatrième trimestre de 1986. L'an dernier, pour la même période, le chiffre d'affaires se situait à \$97 millions, pour un bénéfice net similaire de \$5,2 millions ou 37 cents par action. Les résultats du quatrième trimestre de 1986 comprennent une charge extraordinaire nette de \$3,4 millions, ou 25 cents par action, résultant principalement des frais de réorganisation et de la cession de bureau excédentaire. En 1985, les résultats correspondants comprenaient une charge extraordinaire égale à \$3,2 millions ou 24 cents par action. Les résultats de l'exercice font voir un bénéfice net de \$18,8 millions ou \$1,32 par action ordinaire, une hausse de 49 p. cent sur le bénéfice de \$12,6 millions, ou 87 cents par action, réalisé en 1985. Les ventes nettes ont atteint \$345,2 millions en 1986, comparativement à \$337,5 millions pour l'exercice précédent. Selon le vice-président exécutif Paul H. Williams, les bénéfices réalisés par le groupe des textiles et les divisions des produits chimiques et des produits industriels ont été réduits par les pertes subies par la contrepartie de méthanol, dans laquelle Celanese détient une participation de 35 p. cent.

MOLSON: FORTE HAUSSE DES PROFITS

■ Le groupe Molson annonce une forte hausse des bénéfices nets au troisième trimestre de son exercice financier. Pour cette période, la compagnie déclare en effet un profit de \$14,7 millions, ou 47 cents par action, contre \$8,5 millions, ou 29 cents par action pour les trois mois correspondants l'an dernier. Il s'agit d'une hausse de 73 p. cent. Les ventes du trimestre ont atteint \$572 millions, en hausse de 15 p. cent par rapport aux \$498 millions de l'an dernier. Pour les neuf premiers mois de l'exercice, Molson déclare des bénéfices nets de \$52,2 millions, contre \$36,5 millions l'an dernier. Les ventes sont en hausse de 14 p. cent à \$1,77 milliard.

LAFARGE: HAUSSE DE 83 P. CENT

■ Lafarge Corporation a annoncé un bénéfice net pour l'année 1986 de \$26 millions US ou 58 cents US par action, une augmentation de 84 p. cent par rapport à l'année 1985 qui s'était terminée avec un bénéfice de \$14,1 millions US ou 31 cents par action. Les ventes ont totalisé \$963,8 millions US contre \$944,5 millions US l'année dernière. « L'augmentation du bénéfice est attribuable au haut rendement fourni par l'ensemble des entreprises de fabrication de matériaux de construction de la société au Canada, à nos ventes de ciment en Ontario et dans tous nos marchés américains à l'exception du Texas », a expliqué M. John D. Redfern, président du conseil d'administration. Lafarge, un des plus grands fabricants de ciment et de matériaux de construction en Amérique du Nord est la société-mère de Ciments Canada Lafarge Ltée, dont le siège social est situé à Montréal.

ACQUISITIONS CHEZ DALE-PARIZEAU

■ Sodarcam a annoncé que sa filiale de courtage d'assurance, Dale-Parizeau, a acquis quatre bureaux de courtage situés au Québec et en Ontario. Elle a en outre entrepris l'acquisition de deux bureaux au Nouveau-Brunswick et en Alberta. « Ces transactions, qui représentent \$1 million de revenus de courtage, consolident la présence de Dale-Parizeau au Québec et en Ontario, et font partie de son programme d'acquisitions dans l'ensemble du Canada », a souligné M. Robert Parizeau, président et chef de la direction de Sodarcam.

DU PONT CANADA DOUBLE SES PROFITS

■ Du Pont Canada annonce un bénéfice d'exploitation de \$14,5 millions ou 90 cents par action au quatrième trimestre de 1986 comparativement à \$7 millions ou 44 cents pour la même période de 1985. Ce résultat exclut un gain de \$13,8 millions provenant de la vente du commerce des polyoléfinés qui porte le bénéfice global à \$28,2 millions ou \$1,76 par action. Les revenus ont totalisé \$302 millions contre \$298 millions au même trimestre de l'année précédente. Pour l'année, le bénéfice d'exploitation a été de \$60,4 millions ou \$3,76 par action comparativement à \$20,6 millions ou \$1,29 par action en 1985. Ces résultats excluent le gain de quatrième trimestre qui porte le bénéfice net à \$74,2 millions ou \$4,62 par action. Dupont a expliqué l'excellent rendement de la compagnie par « des coûts plus bas et des prix stables ou légèrement à la hausse ce qui a amélioré la marge de profit dans beaucoup de secteurs, particulièrement les plastiques et les fibres ». D'autre part, Du Pont a annoncé qu'elle envisageait de racheter 200 000 de ses actions sur la période de 12 mois s'étendant à partir du 16 février.

DMR ACQUIERT UNE PREMIÈRE FIRME OUTRE-MER

■ Le groupe DMR fait sa première acquisition outre-mer. Il s'agit de Corsys Belgium S.A. de Bruxelles, une société de services et de conseils en informatique. Corsys est la huitième en importance dans ce secteur, sur le marché Belge, avec un chiffre d'affaires de \$4,2 millions en 1986. Elle offre des services similaires à ceux de DMR sur le marché européen. DMR estime que cette acquisition fera augmenter le bénéfice net du groupe de trois cents par action. Pour la firme montréalaise de services conseil, cette acquisition est la première étape d'une expansion en Europe.

MODESTE HAUSSE DES PROFITS DE XEROX CANADA

■ Xerox Canada a annoncé un bénéfice d'exploitation en hausse de 9,3 p. cent de \$57,9 millions ou \$1,59 par action pour 1986 comparativement à \$52,9 millions ou \$1,46 par action en 1985. Les résultats de 1986 excluent un gain provenant de la vente d'un terrain qui porte le bénéfice net à \$59,7 millions ou \$1,64 par action. Le résultat de 1985, par contre, exclut un gain de \$10,4 millions provenant de la vente d'une maison de publication qui porte le bénéfice net à \$63,3 millions ou \$1,76 par action. Les revenus pour 1986 ont atteint \$864,9 milliards contre \$768 milliards l'année précédente.

DUMEZ VEUT ACHETER WESTBURNE

■ Dumez Investment I, propriété à 70 p. cent de Dumez et à 30 p. cent de Unicorp Canada, présentera une offre d'achat de \$20 par action pour toutes les actions de Westburne International Industries. L'achat totaliserait \$234 millions. Dumez possède déjà 1,02 millions d'actions de Westburne tandis que Unicorp est propriétaire de 1 million d'actions, pour une participation d'environ 20 p. cent.

Le complet classique pour l'homme impeccable

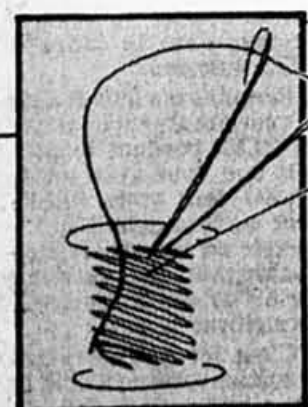
Nos complets sur mesure sont coupés par des maîtres-tailleurs dans une sélection de tissus printemps et quatre saisons importés d'Espagne, d'Italie ou d'Angleterre.

Vous serez fier de porter un complet sur mesure Bovet.

Pure laine vierge ou 55% polyester/45% laine.

Des rayures ou des motifs divers dans toute la gamme de couleurs saisonnières.

Modèle croisé ou droit.



**COMPLETS
sur mesure
à partir de
348\$**

Bovet
Le chic...prêt-à-porter

• 4475, boul. Métropolitain est • Les Terrasses • Centre Rockland
• Carrefour Laval • Galeries d'Anjou • Fairview Pointe-Claire
• Promenades Saint-Bruno • Carrefour Angrignon
Pas de complets sur mesure à Fairview Pointe-Claire

ÉPARGNE ET
INVESTISSEMENTS

NE MANQUEZ PAS
CE CAHIER SPÉCIAL
format tabloïd demain dans La Presse

La Presse

Valueurs	Ventes	Net	Bas	Form.	Ch. Net	Valeurs	Ventes	Net	Bas	Form.	Ch. Net
Alomark C	19000	40	28	28	+	Loovcart	21000	16	16	16	+
Amstar	1300	200	20	20	+	Lynx	1000	13	13	13	+
Aubert Res	20000	25	24	24	+	Manitoba	1000	42	42	42	+
BIG-ONE	7000	95	95	95	+	Mirado E	500	8	8	8	+
Brilliance	6000	30	30	30	-	MT Kane	1300	20	20	20	+
Brilliant	54000	295	285	295	+	Nat Ent	22000	45	45	45	+
B. McCabe	32000	24	19	21	-	Natco R	2100	210	210	210	+
CAMP M	750	533	53	53	+	Nemco Int	115000	40	40	40	+
Cal Gold	12500	40	40	40	+	Nor pacific	1000	210	210	210	+
Calumet	1500	100	94	94	+	Norway E	20000	45	45	45	+
Chemex	4000	40	40	40	+	Nova A	15000	12	12	12	+
Chenace	6300	80	80	80	+	Offco C	10000	12	12	12	+
Churchill	21500	13	9	12	+	Omnes	19000	115	100	100	+
Ciav	11000	185	175	175	+	Orion	1500	52	52	52	+
Clares Res	5000	280	270	275	+	Pelango	5000	28	28	28	+
Comex	7000	38	38	38	+	Pelencro	7000	40	40	40	+
Concord	5000	125	125	125	+	Pelmarinc	1750	270	260	260	+
Corporation	2000	13	13	13	+	Pelmarinc	2500	315	315	315	+
Covington	1300	163	170	170	-	Pelmarinc	60000	23	23	23	+
Dalco Oil	8000	92	92	92	+	Polycon Sys	1300	225	200	200	+
Dalco Res	700	665	65	65	-	Polycom Pz	5300	450	400	400	+
Danville	1500	15	15	15	+	Polycom Pz	4000	47	47	47	+
Eastman	7500	23	20	20	-	Pumps Corp	50000	285	270	280	+
Eclipse	7600	285	270	285	+	Pythion R	5000	33	33	33	+
Electrol R	1000	40	40	40	+	Seagrim	400	8370	715	715	+
Elj Res	800	720	220	220	+	Shelton	1000	10	10	10	+
G. Scepter	47975	145	125	125	+	Singapore	200	54	6	6	+
Goldrock	2000	165	160	160	-	Seit LK	19000	210	200	200	+
Goldrock	2000	50	50	50	+	Union	1500	45	45	45	+
Goldrock M	91463	165	150	150	-	Vision P	21000	53	53	53	+
Grandd	7700	116	100	100	-	Viking Oil	12000	45	45	45	+
Holmeswood	2000	80	80	80	+	Walton LK	5000	40	40	40	+
Imperial	2000	70	70	70	+	Walton LK	5000	40	40	40	+
Infres BRE	2000	80	75	80	+	Westport	500	45	45	45	+
Jayhawk	26900	100	90	90	-	Whart U	11700	525	25	25	+
Jonas	2000	82	82	82	-	Whitby	5000	125	95	125	+

Les otages américains menacés d'exécution

Une importante flotte de guerre surveille la situation, au large du Liban

AFP, AP, Reuter
BEYROUTH

Le « Jihad islamique pour la libération de la Palestine » (JILP) a menacé, hier, d'exécuter les quatre Américains qu'il détient, en cas d'intervention militaire des États-Unis au Liban.

Entretiens, le Pentagone a déclaré qu'une force navale de la 6e flotte américaine, composée de dix bâtiments avec à leur tête le porte-avions nucléaire géant Nimitz, restait en Méditerranée orientale pour surveiller la situation au Liban. Un autre porte-avions, le USS John Kennedy, sillonne aussi la même région en compagnie de onze navires de support.

D'autre part, M. Terry Waite, médiateur dans l'affaire des otages occidentaux au Liban, dont on était sans nouvelles depuis le 20 janvier, se trouvait

hier dans la région de Baalbeck (dans la plaine libanaise de la Bekaa, à l'est de Beyrouth), où il poursuit ses négociations, ont déclaré des sources des services de sécurité dans la région. Mais aucune confirmation officielle de cette information n'a pu être obtenue.

Le JILP, une organisation inconnue jusqu'à mercredi, s'est manifesté hier pour la seconde fois, en accusant Washington de préparer une opération militaire au Liban, dans un communiqué remis à une agence de presse occidentale à Beyrouth. Le texte était accompagné d'une photo du professeur américain de comptabilité Robert Polhill, 56 ans, sur lequel sont braqués deux fusils-mitrailleurs. M. Polhill est l'un des quatre enseignants enlevés samedi dernier sur le campus du Beirut University College.

Le JILP, une organisation ouvertement pro-iranienne, avait revendiqué, mercredi soir, l'enlève-

ment des quatre enseignants, trois Américains et un Indien titulaire d'une carte de résident aux États-Unis.

Dans son communiqué, le JILP affirme qu'il « exécutera immédiatement les quatre otages en cas d'agression. Cette exécution constituera une première mesure qui sera suivie par d'autres. Nous disposons d'informations sûres selon lesquelles l'Amérique veut, avec l'aide de certains pays, mener une opération militaire ».

Pour la première fois depuis dix jours, la présence de M. Terry Waite, l'émissaire de l'archevêque de Cantorbéry au Liban, a été signalée: il se trouve dans la région de Baalbeck, dans la plaine centrale de la Bekaa, sous contrôle syrien, ont rapporté les correspondants de presse qui citent différents services de sécurité dans la région.

A Londres, le Foreign Office a toutefois déclaré, hier, ne disposer d'aucune « confirmation indépen-

dante » pour corroborer ces informations. La famille de M. Waite, dont son épouse Frances, s'est déclarée « très inquiète » de son sort.

La République fédérale d'Allemagne, dont deux ressortissants sont retenus au Liban, a de son côté dépêché un diplomate en Iran; M. Reinhard Schlagentweit mène depuis lundi à Téhéran des entretiens avec les dirigeants iraniens, selon un porte-parole du ministère des Affaires étrangères.

Les États-Unis avaient annoncé, mercredi, que les passeports américains n'étaient plus valides pour des voyages au ou à partir du Liban, afin d'empêcher leurs ressortissants de se rendre au Liban et de contraindre ceux qui s'y trouvent à partir. Selon le département d'État, il y a environ 1 500 détenteurs de passeports américains au Liban, dont la plupart sont d'origine libanaise et disposent de la double nationalité.

Philippines : les rebelles seront jugés

Marcos a vainement tenté de retourner dans son pays

AFP, UPI, AP, Reuter
MANILLE

La présidente des Philippines, Corazon Aquino, a ordonné la comparution en cour martiale des militaires rebelles qui se sont rendus, hier, aux autorités après avoir occupé pendant 72 heures les locaux d'une chaîne nationale de télévision. Le gouvernement philippin a aussi annoncé que l'ex-président Ferdinand Marcos, en exil à Hawaï, avait effectué une vaine tentative pour retourner dans son pays.

Dans les minutes qui ont suivi la reddition des quelque 250 militaires et civils retranchés dans les locaux de Channel 7, Mme Aquino a ordonné au ministère de la Justice d'inculper les civils (au nombre de 35) pour « rébellion » et au ministère de la Défense d'entamer les procédures nécessaires à la comparution des militaires (environ 190) en cour martiale.

Huit généraux, dont trois avaient été impliqués dans une tentative de coup d'État, en juillet dernier, ont participé à la mutinerie qui a touché également, mardi, la base aérienne de Camp Villamor, quartier-général de l'armée de l'air où le début de rébellion avait été rapidement maté. 350 militaires avaient été arrêtés dès mardi à la suite des troubles qui ont fait un mort et 16 blessés parmi les rebelles.

A Hawaï, le président déchu Ferdinand Marcos a déclaré aux journalistes que le département d'État américain l'a averti, dès mercredi, que les autorités américaines ne lui permettaient pas de regagner les Philippines. Après avoir informé les États-Unis de son intention de rentrer dans son pays, M. Marcos s'est vu répondre qu'on l'empêcherait physiquement de monter dans tout avion en partance pour les Philippines. « On me traite comme un prisonnier », s'est indigné l'ancien dictateur.

Selon le gouvernement philippin, un avion se tenait prêt depuis mardi sur l'aéroport d'Honolulu pour ramener les Marcos aux Philippines. La tentative de retour a été déjouée, selon Manille, grâce à une intervention non précisée du consul général à Hawaï, Tomas Gomez.

Le Palais présidentiel avait qualifié dès mardi la rébellion de tentative de « destabilisation », destinée peut-être à perturber, voire empêcher, la tenue du référendum national prévu pour lundi.

La fin sans violence de la rébellion constitue un succès pour Mme Aquino, estimant tous les observateurs, à la veille du référendum sur la nouvelle constitution, dont l'adoption, prévisible, la reconduirait dans ses fonctions jusqu'en 1992.

Par ailleurs, les leaders communistes insurgés aux Philippines ont indiqué, hier, qu'ils ne sont pas prêts à reprendre les pourparlers interrompus la semaine dernière, parce que la présidente Aquino « ne se montre pas sérieuse dans ses efforts pour négocier une paix durable ». Les rebelles communistes avaient interrompu les discussions avec le gouvernement philippin à la suite de la mort de 15 manifestants de gauche aux mains de l'armée, la semaine dernière.



Pendant que les rebelles rendaient les armes, hier, la présidente des Philippines, Corazon Aquino, recevait un doctorat honorifique de l'Université d'Extrême-Orient. PHOTO REUTER

Le Sommet islamique demande la fin du conflit entre l'Iran et l'Irak

AFP, Reuter
KOWEIT

Le 5e Sommet islamique s'est terminé hier après avoir réuni pendant quatre jours à Koweït 43 pays de l'Organisation de la conférence islamique.

Le communiqué final se prononce sur un certain nombre de questions dont voici les principaux points:

■ Conflit Irak-Iran: le sommet « exprime son inquiétude face à la poursuite de l'escalade dans les opérations militaires qui constitue une grave menace pour la paix et la sécurité internationales et régionales. Il « souligne à nouveau la nécessité d'un arrêt immédiat de toutes les opérations militaires, d'un retrait aux frontières internationales reconnues, d'un échange des prisonniers de guerre et d'une solution du conflit par des moyens pacifiques ».

■ Conflit du Proche-Orient: « le problème palestinien est au cœur du conflit israélo-arabe et une paix juste et globale dans la région ne peut se réaliser que sur la base d'un retrait total et inconditionnel d'Israël de tous les territoires palestiniens et arabes occupés et du recouvrement des droits nationaux du peuple palestinien ».

Le communiqué cite « le droit du peuple palestinien à l'établissement d'un État indépendant sous le commandement de l'OLP, son représentant unique et légitime ».

Le sommet rejette « tous les accords et les initiatives unilatéraux » dans ce conflit. « La résolution 242 du conseil de sécurité de l'ONU ne constitue pas une base suffisante pour un règlement du problème palestinien et du Proche-Orient ». Il souhaite « la mise en application du plan de paix arabe », adopté à Fès en 1982, et soutient la perspective « d'une conférence internationale de paix, sous l'égide des Nations unies, avec la participation de toutes les parties concernées y compris l'OLP sur un pied d'égalité et celle des membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU ». Il « appelle à la constitution d'un comité préparatoire pour faciliter la tenue d'une conférence internationale ».

Le sommet « condamne la politique des États-Unis » pour son « alliance stratégique » avec Israël.

■ Relations avec Israël: le sommet appelle les pays musulmans « à s'engager à n'établir aucun type de relations directes ou indirectes » avec Israël. Il « condamne la reprise par certains pays de leurs relations diplomatiques avec l'ennemi sioniste et exhorte les pays qui comptent établir de telles relations à ne pas le faire ».

■ Afghanistan: le sommet « exprime sa profonde inquiétude face à la poursuite de l'intervention militaire soviétique, accueille favorablement les efforts du secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, pour un règlement politique du problème et appelle l'URSS à retirer ses forces ».

■ Terrorisme: le sommet « rejette toutes les tentatives tendancieuses déployées par les forces hostiles à l'Islam pour faire l'amalgame entre terrorisme et musulmans ». Il « condamne vigoureusement toutes les opéra-

tions terroristes internationales et proclame la disposition des pays musulmans à coopérer avec la communauté internationale pour combattre le terrorisme ». Il rejette toutefois « les tentatives visant à effacer la distinction entre terrorisme et lutte de libération légitime des peuples et appuie l'idée d'une conférence internationale, sous l'égide de l'ONU, pour définir le véritable concept du terrorisme international ».

■ Liban: le sommet « demande le retrait immédiat d'Israël de tout le territoire libanais occupé et souligne son ferme attachement à l'indépendance, à l'intégrité territoriale, à l'unité nationale et à la souveraineté du Liban ». Il « appelle à un cessez-le-feu immédiat dans la guerre des camps ».

■ Tchad: le sommet « invite la Libye et le Tchad à régler leur différend territorial par des moyens pacifiques loin de toute pression ou interventions étrangères ».

Reagan, un homme de Dieu

AFP, UPI, AP, Reuter
WASHINGTON

La Maison-Blanche a confirmé hier que le président Ronald Reagan avait signé, le 3 octobre, une bible destinée aux Iraniens et a révélé qu'elle avait été remise à ces derniers lors d'une rencontre secrète à Francfort (RFA) quelques jours plus tard.

Des conversations sur « l'héritage commun des religions musulmane, chrétienne et juive » avaient eu lieu lors des contacts secrets américano-iraniens, a expliqué M. Larry Speakes, porte-parole de la présidence, qui s'était jusqu'à présent refusé à tout commentaire sur cet épisode.

Ce geste envers les Iraniens, qui estiment poursuivre une « guerre sainte » contre l'Irak, avait également pour objet de démontrer que les délégués américains « représentaient vraiment le président et que le président était lui aussi un homme de Dieu », a-t-il dit.

Le vice-amiral John Poin-dexter, ancien conseiller présidentiel pour les questions de sécurité nationale, avait demandé au président de signer la bible et cette idée avait été suggérée par le lieutenant-colonel Oliver North, l'un de ses adjoints, qui a « presque certainement » apporté la Bible à Francfort, a précisé M. Speakes.

Le conseiller juridique de la Maison-Blanche, M. Peter Wallison, qui prépare une chronologie des ventes d'armes à l'Iran et du détournement de fonds au profit des contras anti-sandinistes, a retrouvé des documents de M. North portant sur cette bible, a indiqué le porte-parole.

Le président a donné son accord à cette initiative et a signé dans son bureau ovale de la Maison-Blanche le livre saint qui a été remis à des représentants de l'Iran à Francfort en octobre 1986. D'autres contacts ont eu lieu en octobre avec les Iraniens, a ajouté M. Speakes, sans apporter de plus amples précisions.

Pretoria élargit les pouvoirs de la police concernant la censure

Reuter, AFP, AP
JOHANNESBURG

Le gouvernement sud-africain a réagi, hier, à une décision de la Cour suprême d'annuler un décret interdisant la publication d'informations sur les « organisations illégales » en élargissant les pouvoirs du chef de la police concernant l'interdiction de publications « sur n'importe quel sujet ».

Ces nouveaux pouvoirs sont conférés à la police en vertu d'amendements aux lois régissant l'état d'urgence en vigueur dans le pays depuis huit mois, amendements publiés le jour même où la Cour suprême du Rand avait jugé « inacceptable » le récent décret de la police interdisant la publication d'informations sur des organisations « illégales ».

Ces nouveaux pouvoirs conférés au chef de la police sud-africain, le général Johan Coetzee, le droit d'interdire toute référence par les médias à des organisations « illégales » comme l'ANC (Congrès national africain, principale organisation d'opposition, interdite).

Le ministre de la Loi et de l'Ordre, M. Adriaan Vlok, avait annoncé, hier, que le gou-

vernement publierait de nouvelles réglementations sur les médias ainsi que des amendements aux lois existantes sur l'état d'urgence, en réaction à la décision de la Cour suprême.

Dans son arrêt, la Cour suprême avait estimé que l'interdiction décrétée le 8 janvier outrepassait les compétences du chef de la police.

La mesure avait été contestée en cour par les deux principaux groupes de presse d'expression anglaise d'Afrique du Sud, Argus et South African Associated Newspapers.

Désaccord à Washington

Par ailleurs, la rencontre à Washington, mercredi, entre le président de l'ANC, Oliver Tambo, et le secrétaire d'État George Shultz, s'est terminée sur un désaccord quant à la façon de mettre fin à l'apartheid.

Les deux parties ont qualifié les discussions de « sérieuses et substantielles » et Tambo s'est déclaré content de la rencontre, qui a duré 50 minutes.

Mais M. Shultz a souligné que la violence ne pouvait constituer une réponse aux problèmes de l'Afrique du Sud, selon un porte-parole du département d'État.



Le président syrien Hafez Al-Assad, à droite, a rencontré le roi Hussein de Jordanie, à l'occasion du Sommet islamique. PHOTO REUTER

SERVICES PERSONNELS

404 AGENCES DE RENCONTRES

BUT SÉRIEUX SÉULEMENT
La Vie de Vie, Montréal 935-3399,
935-1874. Lével 661-2318 ext 7

BUT SÉRIEUX SÉULEMENT
Seule et besoin de communiquer.
Service professionnel et VIDEO.
Femme 18 ans + savoir grâci.
Homme 325. Les Amis Enr 270-6369

**POUR HOMME 20-40, évangé-
nisme, bilingue, bachelier, bachelier,
Alto Mondial, 3733 Burt, 287-4719**

RENDEZ-VOUS SÉRIEUX
BUT SÉRIEUX.

410 ASTROLOGIE, CANTORICANCE

ASTROLOGUE MARIE, tarot, il-
lignes de la main, astrologie, me-
dium clairvoyante. Marie 634-7856.

ASTROLOGUE MAGDY, astro-
logie, lignes de la main, 643-6629.

CLAIRVOYANTE TART, lignes de
la main, astrologie, recherches de
vos parents. Séance de médium-
nisme 77-7661.

GILLES W. DAULT clairvoyant de
retour à Montréal. 528-9238.

VOYANTINE, carte tarot, ligne de
main, photos, tréne 67-3558

TRANSPORT ET VÉHICULES AUTOMOBILES

501 TRACTEURS ET MACHINERIE AGRICOLE

TRACTEUR Ford, diesel 4000,
avec pelle, usine, marque
Bosch, capote 1500, moteur 730,
portant état, 510,000, 514-527-4107

511 CAMIONS (ACHAT, VENTE, LOCATION)

A ST-Eustache choix 200 camions
usages. Garage Bélisle 627-2324

CHEVROLET Pick Up 79, porteur
condition, 22,500, 327-3419.

CHEVY VAN 78, 34 tonnes, porteur
condition. Hélie 277-0498

DATSUN Kingbird 81, 4x4, avec
balle 54,100, Timu & Fils 382-3157.

DODGE Sportman 80, Maxivan,
31,160, Timu & Fils 382-3157.

FORD Chateau Clubwagon 75,
mécanique A1, peu de rouille, tout
équipement, intérieur de luxe, ex-
cellent, 11,900, 519-0232, 327-9275.

FORD VAN 81, E250, 6 cyl., manue-
lle, air, robuste, bon ordre, cassiers
intérieurs, disponibles, 327-2363.

GMC 1978 1/2, tonne, renforcé 2
tonnes, 6 roues, 3500, air, méca-
nique A1, peinture neuve, belle
condition, 15,000, 519-0232, 327-9275.

MAZDA 84, manuelle, boîte Fibra-
ce, excellente condition, 35,300,
625-8437.

TOYOTA pickup Diesel 83 avec
balle, 54,560, Timu & Fils 382-3157.

550 AUTOS A VENDRE

ACADIAN 80, out, 58,000 km,
54,520, Boul. Labellie Auto 432-4328

ACADIAN 80, 74,000 km, manuelle,
4 vit. 2 portes, hatchback, 81,000
à discuter, 472-3719.

ACADIAN 80, 4 man., porte, 7530,
674-7562.

ACADIAN 81, 55,000 km, manuelle,
51,850, G. 474-3478

ACCORD 83, 43,000 km, out, com-
me neuve, 647-5122 après 6h.

ACHAT-ACHAT-ACHAT Besoin
urgent autos et camion 2 à 84,
514-6343, Location N. Dornie.

ACHETERAIS petite voiture avec
bonne réparation, 585-1373.

ACHETERAIS de GMC 1/2 tonne,
1980-84, porteur, 651-8126.

ALLIANCE - 4 cyl., 84, 4 portes,
54,440, Timu & Fils 382-3157.

ALLIANCE DL, 4 portes, out, 84,
510,000 km, radio am fm, Prix ferme
54,500, 481-4968

AMC 80, Concorde L, 4 portes,
tout équipé, belle, pneus neufs,
45,000 km, 525,000, 627-3727

ARIES 1983, 5 vit., très propre,
prix 41,500, 421-5452.

ASTRO VAN 84, 12,500 km, bien
équipé, air, à discuter, 437-3848

AUBAINE Dodge Van 78, pour
pièces, A-1, 3350, 521-9250

AUBAINE, Volvo 77, station
simulab, belle, freins, excellent
prix, A-1, 5550, 585-1245

AUDI 4000, 1980, out, très propre,
bon état, 52,500, 662-7487.

AUDI 4000, 84, 20,000 km, out,
bonne, 555-6793 B. L. A.

AUDI 5000 CD turbo, out, 84,
bonne, 50,000 km, Air, 2000, 382-2731.

AUDI 5000 CD Turbo 84, 12 mois
de carte, 649-1737.

AUDI 5000 CD Turbo 1984, 15,000
km, out, comme neuve, 430-9130.

AUDI 5000 CD Turbo 1984, 50,000
km, grs arçent, tout équipé, tout
ouvert, système d'alarme, 4
pneus à neige, 4 pneus d'été,
condition 31, porteur neuve 1987,
517,500. Entre en et en sm pm.
694-6048.

AUDI 5000 S 84, demo, balance de
garantie, Air, 2000, 382-2731.

AUDI 5000 S 84, 65,000 km, tout
équipé, tout ouvert, excellente
condition, Auto Exclusive 483-4810
après 18h

AUDI 5000, turbo, belle, 75,000 km,
garantie out 87, 517,500, 644-4438

AUDI 5000, 84, 33,000 km,
645-2465, 646-8890, 615-6677

AUDI 5000, 84, 10,000 km, out,
bonne, 71,500 - 283-9059 Jour

AUDI 84, 72,000 km, out, Air, 87,
après 18h, 445-4628.

AUDI 84, 5000 et 5000 CD Turbo,
démoteurs, 800 km, 32 mois
et plus de carte (garantie). Epave
jusqu'à 80,000. Auto Niquet
Chr. Christian ou Leo-Paul, 653-
1553.

AUTOS à liquider 300 p. de
Financement sur place. Vene
Auto 524-5038 Richer.

B.M.W.
2002, 74, out, tout ouvert
2007, 73 T.I.L., mon, injection
Env. 54,800. 397-0229 Auto Resto
BERLINETTA 81, 305, A-1. Après
18h: 322-1863

2 LIGNES D'ANNONCES, 5 JOURS CONSÉCUTIFS POUR SEULEMENT 9,95¢

autobaines

VOUS REVIENT SEULEMENT A

1,99\$

PAR JOUR

ÇA, C'EST UNE AUTOBAINE!

AJOUTER 5¢ PAR LIGNE ADDITIONNELLE

POUR VENDRE VITE, VITE IL NOUS FAUT LA PRESSE GÉRARD!

285-7111

Ouais Ouais!

N.B.: Vu les conditions particulières de cette offre, aucun changement ne peut être apporté à titre original en cours de publication. On peut, d'autre part, se prévaloir du privilège d'annulation en tout temps, à partir de la première publication, mais toute annulation n'altère en rien la facturation qui s'établit obligatoirement sur 5 jours de publication.

550 AUTOS A VENDRE

FORD Escort 84, man., 58,000
milles, porte, 58,000, 273-9406

FORD Escort 1.8, 5 vit., 45,000
km, 54,500, 646-0791, 443-7129

FORD Escort 1982, out, 61,000 km,
2 portes, très propre, mécanique
A1, 52,000, 454-9972.

FORD EXP 83, 6 vit., 4 vitesses,
très propre, 53,500, 625-8437

FORD LTD station 79, moteur 302,
60,000 km, 5 vitesses, 54,000, 646-0791

FORD pickup 79, moteur 302, 60,000
km, 5 vitesses, 54,000, 646-0791

GMC Sport Van 1977, bas milage,
51,000, 729-7922

GRAND AM SE 87, neuve, 74, 61,000
km, 5 vitesses, 54,000, 646-0791

GRAND AM 87, 7,000 km, 5 vit., 23
L, 2 portes, volant, 54,000, 646-0791

GRAND AM 87, 7,000 km, 5 vit., 23
L, 2 portes, volant, 54,000, 646-0791

GRAND AM 87, 7,000 km, 5 vit., 23
L, 2 portes, volant, 54,000, 646-0791

GRAND AM 87, 7,000 km, 5 vit., 23
L, 2 portes, volant, 54,000, 646-0791

GRAND AM 87, 7,000 km, 5 vit., 23
L, 2 portes, volant, 54,000, 646-0791

GRAND AM 87, 7,000 km, 5 vit., 23
L, 2 portes, volant, 54,000, 646-0791

GRAND AM 87, 7,000 km, 5 vit., 23
L, 2 portes, volant, 54,000, 646-0791

GRAND AM 87, 7,000 km, 5 vit., 23
L, 2 portes, volant, 54,000, 646-0791

GRAND AM 87, 7,000 km, 5 vit., 23
L, 2 portes, volant, 54,000, 646-0791

GRAND AM 87, 7,000 km, 5 vit., 23
L, 2 portes, volant, 54,000, 646-0791

GRAND AM 87, 7,000 km, 5 vit., 23
L, 2 portes, volant, 54,000, 646-0791

GRAND AM 87, 7,000 km, 5 vit., 23
L, 2 portes, volant, 54,000, 646-0791

GRAND AM 87, 7,000 km, 5 vit., 23
L, 2 portes, volant, 54,000, 646-0791

GRAND AM 87, 7,000 km, 5 vit., 23
L, 2 portes, volant, 54,000, 646-0791

GRAND AM 87, 7,000 km, 5 vit., 23
L, 2 portes, volant, 54,000, 646-0791

GRAND AM 87, 7,000 km, 5 vit., 23
L, 2 portes, volant, 54,000, 646-0791

GRAND AM 87, 7,000 km, 5 vit., 23
L, 2 portes, volant, 54,000, 646-0791

GRAND AM 87, 7,000 km, 5 vit., 23
L, 2 portes, volant, 54,000, 646-0791

GRAND AM 87, 7,000 km, 5 vit., 23
L, 2 portes, volant, 54,000, 646-0791

GRAND AM 87, 7,000 km, 5 vit., 23
L, 2 portes, volant, 54,000, 646-0791

GRAND AM 87, 7,000 km, 5 vit., 23
L, 2 portes, volant, 54,000, 646-0791

GRAND AM 87, 7,000 km, 5 vit., 23
L, 2 portes, volant, 54,000, 646-0791

GRAND AM 87, 7,000 km, 5 vit., 23
L, 2 portes, volant, 54,000, 646-0791

GRAND AM 87, 7,000 km, 5 vit., 23
L, 2 portes, volant, 54,000, 646-0791

GRAND AM 87, 7,000 km, 5 vit., 23
L, 2 portes, volant, 54,000, 646-0791

GRAND AM 87, 7,000 km, 5 vit., 23
L, 2 portes, volant, 54,000, 646-0791

GRAND AM 87, 7,000 km, 5 vit., 23
L, 2 portes, volant, 54,000, 646-0791

GRAND AM 87, 7,000 km, 5 vit., 23
L, 2 portes, volant, 54,000, 646-0791

GRAND AM 87, 7,000 km, 5 vit., 23
L, 2 portes, volant, 54,000, 646-0791

GRAND AM 87, 7,000 km, 5 vit., 23
L, 2 portes, volant, 54,000, 646-0791

GRAND AM 87, 7,000 km, 5 vit., 23
L, 2 portes, volant, 54,000, 646-0791

GRAND AM 87, 7,000 km, 5 vit., 23
L, 2 portes, volant, 54,000, 646-0791

GRAND AM 87, 7,000 km, 5 vit., 23
L, 2 portes, volant, 54,000, 646-0791

GRAND AM 87, 7,000 km, 5 vit., 23
L, 2 portes, volant, 54,000, 646-0791

GRAND AM 87, 7,000 km, 5 vit., 23
L, 2 portes, volant, 54,000, 646-0791

GRAND AM 87, 7,000 km, 5 vit., 23
L, 2 portes, volant, 54,000, 646-0791

GRAND AM 87, 7,000 km, 5 vit., 23
L, 2 portes, volant, 54,000, 646-0791

GRAND AM 87, 7,000 km, 5 vit., 23
L, 2 portes, volant, 54,000, 646-0791

GRAND AM 87, 7,000 km, 5 vit., 23
L, 2 portes, volant, 54,000, 646-0791

GRAND AM 87, 7,000 km, 5 vit., 23
L, 2 portes, volant, 54,000, 646-0791

GRAND AM 87, 7,000 km, 5 vit., 23
L, 2 portes, volant, 54,000, 646-0791

GRAND AM 87, 7,000 km, 5 vit., 23
L, 2 portes, volant, 54,000, 646-0791

GRAND AM 87, 7,000 km, 5 vit., 23
L, 2 portes, volant, 54,000, 646-0791

GRAND AM 87, 7,000 km, 5 vit., 23
L, 2 portes, volant, 54,000, 646-0791

GRAND AM 87, 7,000 km, 5 vit., 23
L, 2 portes, volant, 54,000, 646-0791

GRAND AM 87, 7,000 km, 5 vit., 23
L, 2 portes, volant, 54,000, 646-0791

GRAND AM 87, 7,000 km, 5 vit., 23
L, 2 portes, volant, 54,000, 646-0791

GRAND AM 87, 7,000 km, 5 vit., 23
L, 2 portes, volant, 54,000, 646-0791

GRAND AM 87, 7,000 km, 5 vit., 23
L, 2 portes, volant, 54,000, 646-0791

GRAND AM 87, 7,000 km, 5 vit., 23
L, 2 portes, volant, 54,000, 646-0791

GRAND AM 87, 7,000 km, 5 vit., 23
L, 2 portes, volant, 54,000, 646-0791

GRAND AM 87, 7,000 km, 5 vit., 23
L, 2 portes, volant, 54,000, 646-0791

GRAND AM 87, 7,000 km, 5 vit., 23
L, 2 portes, volant, 54,000, 646-0791

GRAND AM 87, 7,000 km, 5 vit., 23
L, 2 portes, volant, 54,000, 646-0791

GRAND AM 87, 7,000 km, 5 vit., 23
L, 2 portes, volant, 54,000, 646-0791

GRAND AM 87, 7,000 km, 5 vit., 23
L, 2 portes, volant, 54,000, 646-0791

550 AUTOS A VENDRE

MAZDA 626 LK 5 vit., 45,000 km,
54,500, 646-0791, 443-7129

MAZDA 626 LK 5 vit., 45,000 km,
54,500, 646-0791, 443-7129

MAZDA 626 LK 5 vit., 45,000 km,
54,500, 646-0791, 443-7129

MAZDA 626 LK 5 vit., 45,000 km,
54,500, 646-0791, 443-7129

MAZDA 626 LK 5 vit., 45,000 km,
54,500, 646-0791, 443-7129

MAZDA 626 LK 5 vit., 45,000 km,
54,500, 646-0791, 443-7129

MAZDA 626 LK 5 vit., 45,000 km,
54,500, 646-0791, 443-7129

MAZDA 626 LK 5 vit., 45,000 km,
54,500, 646-0791, 443-7129

MAZDA 626 LK 5 vit., 45,000 km,
54,500, 646-0791, 443-7129

MAZDA 626 LK 5 vit., 45,000 km,
54,500, 646-0791, 443-7129

MAZDA 626 LK 5 vit., 45,000 km,
54,500, 646-0791, 443-7129

MAZDA 626 LK 5 vit., 45,000 km,
54,500, 646-0791, 443-7129

MAZDA 626 LK 5 vit., 45,000 km,
54,500, 646-0791, 443-7129

MAZDA 626 LK 5 vit., 45,000 km,
54,500, 646-0791, 443-7129

MAZDA 626 LK 5 vit., 45,000 km,
54,500, 646-0791, 443-7129

MAZDA 626 LK 5 vit., 45,000 km,
54,500, 646-0791, 443-7129

MAZDA 626 LK 5 vit., 45,000 km,
54,500, 646-0791, 443-7129

MAZDA 626 LK 5 vit., 45,000 km,
54,500, 646-0791, 443-7129

MAZDA 626 LK 5 vit., 45,000 km,
54,500, 646-0791, 4

DÉCÈS, PRIÈRES, REMERCIEMENTS

DÉCÈS

BOUCHER (Berthe)
BRETON (Renald)
CLERK (Marie)
CORBO (Germaine)
COUTU (Cyrille)
DESJARDINS
(Mme Simone)
DESMARIS
Frère Raymond,
Mariste

DONAIS (Bertha)
DUQUETTE (Albani)
DUNBERRY (Blanche)
FOUCAULT (Lise)
FRECCHETTE (Marcelle)
GAREPY (Jean)
GAUTHIER (Joseph)
GAUTHIER
(l'abbé Robert)
GERVAIS (Lucia)
HUTTING (Simone)
JOLY (René)
LAFFRANCE (Alicie)
LAURENT (Jeanne)
LEDUC (Victor)
MATTEAU (J.A. Walter)
OSTIGUY (Gaston)
PICOTTE (Madeleine)
REID (Yvonne)
ROUSSEAU (Donalda)
SAINT-PIERRE
(Annette)
THOMASSIN
(Ambroise)

BOUCHER (Berthe)
A Longueuil, le 29 janvier 1987 à l'âge de 79 ans, est décédée Berthe Vincent, épouse de Fernand Boucher. Outre son époux, elle laisse dans le deuil sa sœur Mme Juliette David, ses deux belles-sœurs: Beatrice (Sœur du bon Pasteur) et Mme Marianne Bisailon, plusieurs neveux et nièces, ainsi que plusieurs parents et amis. Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire.

Ed. Darche & Fils,
258, rue St-Charles O.,
Longueuil

pour se rendre à la cathédrale St-Antoine de Longueuil, où le service sera célébré à 10 h et de la au cimetière de St-Antoine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

BRETON (Renald)
A Montréal, le 28 janvier 1987 à l'âge de 57 ans est décédé M. Renald Breton, époux de Ida Parisi. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Robert (Louise Vincent), Vivian (Claude Gagné), ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces et plusieurs amis. Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

Urgel Bourgie Ltée,
2251 est, rue
Jean-Talon,
pour se rendre à l'église St-Barthélemy où le service sera célébré à 11 h et de la au cimetière de Notre-Dame-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Salon fermé de 3 h à 7 h.

CLERK (Marie)
A Beloeil, le 28 janvier 1987 est décédée Marie Clerk, 92 ans. Elle laisse dans le deuil sa sœur Pauline et sa sœur Yvette (Mme Jacques Trépanier) ainsi que de nombreux neveux et nièces. Les funérailles auront lieu vendredi matin le 30 janvier à 11 h en l'église de Mont St-Hilaire. Inhumation au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Montreuil, Direction funéraire Maurice Demers Inc., Beloeil.

CORBO (Germaine)
A Repentigny, le 29 janvier 1987, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme Germaine Corbo, née Germaine St-Germain. Outre son époux, elle laisse ses enfants: André (Lise Tardif), Diane (Richard Brault), Jeannine (Raymond Chabot), 5 petits-enfants: Melanie, Martin, Josianne, Mathieu et Andree. 2 sœurs Rosa et Jeannette, ainsi que plusieurs parents et amis. Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

Alfred Dailloire Inc.,
222, rue
Notre-Dame-
des-Neiges
Repentigny

pour se rendre à l'église paroissiale de St-J. L'Ermitte (ville Le Gardeur), où le service sera célébré à 10 h, et de la au cimetière de Notre-Dame-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Exposé vendredi à 7 h.

COUTU (Cyrille)
A Montréal, le 28 janvier 1987 à l'âge de 83 ans, est décédé M. Cyrille Coutu, époux d'Angeline Brouillette. Une liturgie de la parole aura lieu samedi le 31 à 11 h en la chapelle du salon.

Urgel Bourgie Ltée
745 Crémazie est,
et de la au Jardin Commémoratif.

DUQUETTE (Albani)
A Montréal, le 29 janvier 1987, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Albani Duquette, époux de Carmel. Outre son épouse, il laisse sa fille Lise, son frère et ses sœurs, ses beaux-frères et belles-sœurs ainsi que ses neveux et nièces. Exposé à la résidence funéraire.

Magnus Poirier Inc.,
5520, rue St-Denis

Funérailles samedi à 11 h en l'église St-Edouard, inhumation au cimetière de Laval. Au lieu de fleurs, des dons à la Société québécoise du cancer seraient appréciés. Salons fermés entre 5 h et 7 h.

DUNBERRY (Blanche)
A Montréal, le 27 janvier 1987, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme Blanche Lavoie, veuve de Paul Dunberry. Elle laisse sa fille Denise (Gilles Lalande), son fils André (Danielle Larose), ses petits-enfants: Carole, Jean-Claude et Hugo; ses frères et sœurs, ainsi que d'autres parents et amis. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

Alfred Dailloire Inc.,
1120, rue
Jean-Talon est

pour se rendre à l'église St-Gregoire-le-Grand, où le service sera célébré à 14 h et de la au cimetière de Notre-Dame-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Heures de visites: 14 h à 17 h et 19 h à 22 h.

FOUCAULT (Lise)
A Québec, le 29 janvier 1987, à l'âge de 70 ans, est décédée Mme Lise Foucault, autrôis de St-Cesaire, épouse de feu Lionel Beauchemin. Elle laisse dans le deuil sa fille Louise (Charles Viens), ses trois petits-enfants: Jean-Charles, Caroline, Catherine; sa sœur Constance (Lorenzo Meloche), son frère Gilles Foucault, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces, parents et amis. Exposé au salon funéraire.

Yvon Desnoyers et Fils Inc.,
1521, rue St-Paul,
St-Cesaire.

Les funérailles auront lieu vendredi le 30 courant à 14 h à l'église de Rougemont. Inhumation au cimetière de St-Cesaire. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

FRECCHETTE (Marcelle)
Subitement, à Disraeli, le 29 janvier 1987, est décédée Mme Louise Frechette, née Marcelle Bernard, autrôis de Beloeil. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Marie (Richard Pelletier), Jacques, Renee et Bernard ainsi que 3 petites-filles, Melanie, Marie-Eve et Sophie. Sa sœur Thérèse Bernard ainsi que ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Pauline Bernard, M. et Mme Armand Bourbeau, M. et Mme Paul Frechette, M. et Mme Dr Laurent Frechette, M. et Mme Georges Beauchemin, M. et Mme Laval Lefebvre, Pierre Frechette, Marguerite Frechette, et plusieurs neveux et nièces. Exposé au salon funéraire.

Maurice Demers Inc.,
231, boul. Laurier
Beloeil

vendredi le 30 janvier à 14 h. Funérailles samedi le 31 janvier à 14 h en l'église St-Mathieu de Beloeil, inhumation au même endroit.

GAREPY (Jean)
A Montréal, le 28 janvier 1987 à l'âge de 64 ans, est décédé M. Jean Garepy, époux de Liliane Gauthier. Outre son épouse, il laisse ses enfants: Monique, Robert, Raymond, Nicole, François, Serge et leur conjoint, ses petits-enfants, ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Une liturgie de la parole sera célébrée vendredi le 30 courant à 15 h à la chapelle du salon.

Urgel Bourgie Ltée & J.R. Deslauriers Ltée,
790 boul. Ste-Croix

La famille recevra les condoléances à partir de 13 h 30. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation Jean Le Prevost seraient appréciés.

GAUTHIER (Joseph)
A L'Assomption, le 29 janvier 1987, à l'âge de 89 ans, est décédé M. Joseph Gauthier, époux de Lily Andet. Il laisse dans le deuil ses enfants: Fernand et Jean-Paul (Jeanne Hurtubise), son petit-fils François, ainsi que d'autres parents. Exposé à la résidence funéraire.

Gullbault Inc.,
371 boul.
L'Ange Gardien
L'Assomption

Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant à 11 h, en l'église paroissiale de L'Assomption, et de la au Repos St-François d'Assise, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Heures de visites: 14 h à 17 h et 19 h à 22 h. Direction Roland Legault.

GAUTHIER (l'abbé Robert)
A l'Hôpital Sacré-Coeur de Carleton Place, le 28 janvier 1987, à l'âge de 50 ans, est décédé l'abbé Robert Gauthier, curé de la paroisse St-Bernadette de Rouyn Noranda. Il laisse dans le deuil outre les membres de sa communauté chrétienne, ses parents M. et Mme Hermas Gauthier (Angèle Lacombe) de Lorrainville, ses frères et sœurs: Gaston (son épouse Jacqueline Julien) de St-Bruno de Guigues, Chislain (décédé) (son épouse Monique Baril) de Rouyn Noranda, Gisele (David Paul) de Sackville, Michel (son épouse Ella Jacques) de Bouchette, Angèle (Léo Boucher) de Lorrainville, Lucie (André Fortin) de Elk Lake, Lucille d'Ottawa, Pauline (Léo Nell Brault) de Rouyn Noranda, Yvette (Gaston Ouellet) de Ile Perrot, Roger (Diana Berthelson) d'Ottawa, Françoise (Gilles Savard) de Coppercliff. Exposé à compter de samedi 14 h au salon funéraire.

J.H. Fleury
48 Perreault est,
Rouyn

et dimanche à compter de 14 h à l'église St-Bernadette. Le service liturgique aura lieu lundi le 2 février à 15 h à l'église St-Bernadette, suivie de l'inhumation au cimetière de Rouyn. Au lieu de fleurs, un don au Comité des besoins sociaux de Rouyn Noranda serait apprécié.

GERVAIS (Lucia)
A Montréal, le 29 janvier 1987 à l'âge de 75 ans, est décédée Lucia Sirois, épouse de feu François Gervais, elle laisse dans le deuil sa fille Françoise Gervais, une petite-fille Nathalie Fagnan, une sœur Mme Anita Simard, ainsi que ses beaux-frères et belles-sœurs. A la demande de la défunte, elle ne sera pas exposée. Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

Omer Duquette Inc.,
1350, Beaubien est,

pour se rendre à l'église St-Philippe, où le service sera célébré à 11 h et de la au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

HUTTING (Simone)
A Montréal, le 29 janvier 1987 à l'âge de 60 ans, est décédée Simone Hutting, fille de feu François Hutting et de feu Yvonne Turcotte, elle laisse ses sœurs: Germaine, Thérèse, Claudine (Jean-Marie Massy), Hélène, ses frères Paul-Emile (Jeannine Larose), André, Antoine. Les funérailles auront lieu lundi le 29 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

Magnus Poirier Inc.,
5520, rue St-Denis

pour se rendre à l'église Notre-Dame d'Anjou, où le service sera célébré à 10 h et de la au cimetière de St-François d'Assise, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

JOLY (René)
A l'Hôpital de Joliette, le 15 janvier 1987, à l'âge de 64 ans, est décédé M. René Joly, époux de Marianne Lauze. Outre son épouse, il laisse dans le deuil deux sœurs: Mme Simone Labrie et Mme Fernande Richard, un frère Roland Joly, beaux-frères, belles-sœurs, ainsi que plusieurs neveux et nièces. A la demande du défunt la dépouille n'est pas exposée. Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant, à 14 h, en l'église Marie-Reine-du-Monde de Rawdon, et de la au cimetière de même endroit. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Direction funéraire.

Maison
Jean Lohréche,
Rawdon

LAFFRANCE (Alicie)
A Ste-Thérèse, le 28 janvier 1987, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme veuve Donat Laffrance, née Alice Lamarche, mère de Jean-Marie, Françoise (Guy Deschamps), Albert (Jacqueline Leonard), Lise, Yolande (François Desjardins), Claudette (Raymond Washlyshyn) et grand-mère de plusieurs petits et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

Urgel Bourgie Ltée & Maurice Savaria
61 rue Blainville O.,
pour se rendre à l'église Coeur-Immaculé-de-Marie, où le service sera célébré à 10 h, et de la au cimetière de Ste-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Heures de visites: 2 h à 5 h et 7 h à 10 h.

REMERCIEMENTS
GERVAIS (Marguerite)
M. Lucien Gervais et ses enfants: Monique, Michèle, Richard et Danièle remercient sincèrement les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de Mme Marguerite Gervais, survenu le 23 juillet 1986. Parents et amis sont priés de considérer ces remerciements comme personnels.

LAURENT (Jeanne)
A Montréal, le 21 janvier 1987, à l'âge de 82 ans, est décédée, Mme Jeanne Laurent. Elle laisse dans le deuil ses 2 sœurs: Germaine, sœur Pauline, c.n.d., ses 3 frères: Gaston (Yvette Villeneuve), Henri (Corrine Gervais) et Georges (Vicky Bourgeois), neveux et nièces. A la demande de la défunte, elle ne fut pas exposée. Une messe commémorative aura lieu à une date ultérieure. Direction et crémation.

Alfred Dailloire Inc.

LEDUC (Victor)
A Greenfield Park, le 28 janvier 1987, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Victor Leduc, époux de Rolande Morissette. Outre son épouse, il laisse ses enfants: Jocelyne et Pierre et leur conjoint, ses petits-enfants: Sophie, François et Dominique, sa sœur Mariette, plusieurs beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces, parents et amis. Exposé à la résidence funéraire.

Ed. Darche & Fils
7679 boul.

Toschereau, Brassard

Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant à 10 h 30, en l'église St-Anastase de Greenfield Park, et de la au Repos St-François d'Assise, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Heures de visites: 14 h à 17 h et 19 h à 22 h.

MATTEAU (J.A. Walter)
Au centre hospitalier régional de la Mauricie, le 27 janvier 1987 à l'âge de 85 ans, est décédé M. J.A. Walter, époux de Marie-Ange Belanger de Shawinigan. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Gisele (Joseph Bernard) de Montréal, Marcel (Pierrette Bourassa) de Montréal, Claire (Lane Cunningham) de Ottawa, plusieurs petits-enfants, son frère Arthur (Cécile Pronovost) de Trois-Rivières, sa sœur Marie-Rose (épouse de feu Adèle St-Onge) de Trois-Rivières, plusieurs beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces, cousins et cousines, parents et amis. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

Oscar St-Ours
2203, av. Champlain
Shawinigan

à 13 h 45 pour se rendre à l'église St-Marc où le service sera célébré à 14 h. Inhumation au cimetière St-Michel après incinération. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

Alfred Dailloire Inc.,
6201, rue Laurendeau,
(angle Jolicoeur,
Côte St-Paul)

pour se rendre à l'église Coeur-Immaculé-de-Marie, 6300 rue Laurendeau où le service sera célébré à 13 h et de la au cimetière St-François d'Assise, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

OSTIGUY (Gaston)
A Valleyfield, le 29 janvier 1987 à l'âge de 70 ans, est décédé M. Gaston Ostiguy, ex-marchand de fourrure, époux de Judith Grenier, demeurant au 45 rue Ellice à Valleyfield. Outre son épouse, il laisse dans le deuil sa fille Louise et son fils Jacques (Louise Sauve). Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant. Le convoi funéraire partira du centre funéraire.

J.A. Larin et Fils Inc.,
317, rue Victoria,
Valleyfield,

pour se rendre à la cathédrale de Valleyfield où le service sera célébré à 14 h. Inhumation au cimetière de Valleyfield. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Salon fermé de 17 h à 19 h.

PICOTTE (Madeleine)
A Montréal, le 29 janvier 1987 est décédée Mme Laurier Picotte, née Madeleine (Mado) Cloutier. Outre son époux elle laisse son frère Dr. Georges Cloutier, ses enfants: André (Libia Castellano), Diane (Pierre Patry) et Céline, ainsi que six petits-enfants, beaux-frères et belles-sœurs, cousins et cousines, parents et amis. Les funérailles auront lieu lundi le 2 février. Le convoi funéraire partira des salons.

Alfred Dailloire Inc.,
2645, boulevard
Henri-Bourassa est

pour se rendre à l'église St-Marys-Canadiens où le service sera célébré à 14 h et de la au cimetière de St-Vincent-de-Paul lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Exposé samedi et dimanche, de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.

REID (Yvonne)
A Montréal, le 28 janvier 1987 dans sa 91e année est décédée Yvonne Reid, née Leclair. Outre son époux bien-aimé Félix Reid, elle laisse Alice Reid Mercier, ses nièces et son neveu Ludmille, Genevieve et Gilles Perdreau, une belle-sœur Jeanne Reid Laberge, ainsi que plusieurs neveux, nièces et cousins par alliance et quelques amis. Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

Urgel Bourgie Ltée & J.R. Deslauriers Ltée,
5650, Côte-des-Neiges

pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges où le service sera célébré à 14 h et de la au cimetière de Notre-Dame-des-Neiges. Prière de ne pas envoyer de fleurs, un don à la Fondation Justine Lacoste Beaubien hôpital Ste-Justine, 3175 chemin Côte-St-Catherine peut tenir lieu. Heures de visites: 14 h à 17 h et 19 h à 22 h.

ROUSSEAU (Donalda)
A St-Laurent le 29 janvier 1987 à l'âge de 93 ans, est décédée Mme Donalda Rousseau, née Provost, épouse de feu Ernest Rousseau. Elle laisse dans le deuil ses filles: Marguerite M., Françoise (André Dionne) et Monique, ses petits-enfants: Gilbert et Sophie, ses belles-sœurs: Mme Bertha V. Rousseau et Mme Frances Provost de New York, plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

J.R. Deslauriers,
790 boul. Ste-Croix,
pour se rendre à l'église St-Hippolyte (angle Tasse et Dutilleul) où le service sera célébré à 10 h et de la au cimetière de St-Laurent lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Heures de visites: vendredi de 14 h à 22 h.

SAINT-PIERRE (Annette)
A St-Hyacinthe, le 29 janvier 1987 nous a quittés pour un monde meilleur, Annette Saint-Pierre, née Larichelle, épouse de feu Lucien Saint-Pierre. Ses fils: Claude, Yves et Richard vous convient à un dernier rendez-vous au salon.

Urgel Bourgie Ltée,
1415, est Fleury,
Montréal

Elle sera inhumée au cimetière Notre-Dame-des-Neiges, après un service religieux qui aura lieu à l'église de la Visitation de la Bienheureuse-Vierge-Marie, 1847 est, boul. Gouin, samedi le 31 janvier à 10 h. Nous apprécions que vos condoléances se traduisent par un don à l'Institut de cardiologie de Montréal ou au Centre hospitalier Honoré Mercier de St-Hyacinthe, plus tôt que par l'envoi de fleurs. Heures de visites: vendredi 14 h à 17 h et 19 h à 22 h samedi ouverture à 8 h 45.

THOMASSIN (Ambroise)
A Montréal, le 29 janvier 1987 à l'âge de 56 ans, est décédé M. Ambroise Thomassin. Il laisse dans le deuil sa compagne de vie Fernande Lepage, ses enfants: Suzanne, Gaetan, René et Denis, ses sœurs Jeannine, Jeanne (Real Couture), Lise (François Masse), Louise (Stanley Boutillier), ses frères: Charles (Jeannine Labonne) et Maurice, ses neveux et nièces, cousins et cousines, ainsi que de nombreux parents et amis. Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

Alfred Dailloire Inc.,
6201, rue Laurendeau,
(angle Jolicoeur,
Côte St-Paul)

pour se rendre à l'église Coeur-Immaculé-de-Marie, 6300 rue Laurendeau où le service sera célébré à 13 h et de la au cimetière St-François d'Assise, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

SERVICE
MAÇONNIQUE
La Loge Maçonnique
No 80

Tous les frères sont convoqués au service Maçonnique de notre frère Roland Paquin. Pas bien-aimé de Trefle et de feu Jean-Paul, vendredi le 30 janvier à 19 h précises au salon.

Armstrong,
1640, Côte-Vertu,
Ville St-Laurent.

Pas de régalia. Alexandre Montreuil, secrétaire.

MESSE 1er ANNIVERSAIRE

M. Charles DUCHARME
Déjà un an que tu nous as quittés si subitement, tous les jours nous pensons à toi. Une messe anniversaire sera chantée dimanche le 1er février à 11 h en l'église St-Loachim de Châteauguay. Ton épouse et tes enfants.

REMERCIEMENTS
GERVAIS (Marguerite)
M. Lucien Gervais et ses enfants: Monique, Michèle, Richard et Danièle remercient sincèrement les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de Mme Marguerite Gervais, survenu le 23 juillet 1986. Parents et amis sont priés de considérer ces remerciements comme personnels.

REMERCIEMENTS
GERVAIS (Marguerite)
M. Lucien Gervais et ses enfants: Monique, Michèle, Richard et Danièle remercient sincèrement les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de Mme Marguerite Gervais, survenu le 23 juillet 1986. Parents et amis sont priés de considérer ces remerciements comme personnels.

NÉCROLOGIE



DESMARIS, Frère Raymond, Mariste

A Rome, le 28 janvier 1987, est décédé subitement, à l'âge de 64 ans, le Frère Raymond Desmaris. Il a consacré sa vie à l'éducation de la jeunesse par l'enseignement, à St-Léon, Mont-Rolland, Ville St-Pierre, Beloeil, et par le service à la bibliothèque du Collège Laval. Il laisse dans le deuil ses frères Jules, Philippe, Paul-André et Claude; sa sœur Renée (Mme Beaudoin) et ses belles-sœurs Madeleine, Lucie, Roma et Lina; de nombreux neveux et nièces. Il a été inhumé au cimetière de Rome dans le terrain des Frères Maristes.

Une messe de funérailles sera célébrée en la chapelle de la Maison provinciale, 14 Bord-de-l'eau, Iberville, samedi 7 février, à 14 h.

Mme Simone DESJARDINS
A Montréal, le 28 janvier 1987, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme Simone Desjardins, née Simone Charrier. Elle laisse ses enfants: Claude (Françoise Roger), Robert (Lise Delorme), Lise, Micheline (Jean Fafard), Nicole, Michel (Renée St-Pierre), Pierre (Ginette Chappellain), plusieurs petits et arrière-petits-enfants, ses frères: Gaston (Rita Laviolette), Marcel (Thérèse Lemieux), Paul Enile (Jeannine Beaulieu) et Yvon (Gisèle Labrie), ses sœurs: Gerorgette (Louis Tremblay) et Lucille (Edouard de Laplante), son beau-frère Lucien Desjardins (Violette) et sa belle-sœur Florida Roy (Hervé), ainsi que de nombreux neveux et nièces. Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

Urgel Bourgie Ltée
745 Crémazie est

pour se rendre à l'église St-Alphonse d'Yeuville où le service sera célébré à 11 h et de la au repos St-François d'Assise, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Heures de visites: de 14 h à 22 h.

ARMSTRONG,
1640, Côte-Vertu,
Ville St-Laurent.

Pas de régalia. Alexandre Montreuil, secrétaire.

PRIERE

Prière au St-Esprit
St-Esprit, toi qui éclairais tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même lorsque n'importe quelle illusion matérielle le desirait avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens.

995 REMERCIEMENTS, PRIÈRES

REMERCIEMENT au Sacre-Coeur
pour l'aveu obtenu, Y.G.
REMERCIEMENT au Sacre-Coeur
pour l'aveu obtenu, Y.G.



Naomi retourne en Corée

Naomi Bronstein a quitté Dorval hier soir pour New York où, avec 12 jeunes Coréens, elle s'envolera pour Séoul. Elle ramène chez eux ces enfants arrivés au Canada il y a 10 mois pour y subir une intervention chirurgicale majeure. Plusieurs ont eu le temps d'apprendre le français, d'aller à l'école et de se faire des amis. Une enseignante de première année est même venue saluer son élève Eun Kyung à l'aéroport. Mosea, Se Young, Chang Hyun et les autres rapportent dans leurs bagages des albums de photos, des vêtements, leurs cadeaux des Fêtes, des toutous, des jouets, autant de souvenirs de leur séjour au Québec. Et surtout la santé. Malheureusement, Naomi Bronstein rapporte aussi trois urnes funéraires contenant les cendres de trois enfants qui n'ont pas pu être sauvés.

PHOTO ROBERT MAILLOUX, LA PRESSE

Grand-Fonds: décision du commissaire d'ici 15 jours

Presse Canadienne
LA MALBAIE

■ Le commissaire du travail, M. Pierre-Philippe Lachapelle, fera connaître d'ici 15 jours sa décision en rapport avec les protestations de la CSN qui conteste la décision de la famille Malenfant de scinder en deux la gestion du centre de ski du Mont Grand-Fonds dans Charlevoix.

Le commissaire a fait part de cette observation, hier, à la fin des auditions entourant cette affaire au palais de justice de La Malbaie. La famille Malenfant veut qu'il y ait deux accreditations syndicales alors que la CSN recherche une seule convention collective pour tous les employés.

Ces dernières auditions ont donné lieu au témoignage de Raymond Malenfant. Dans une atmosphère tendue, l'homme d'affaires a expliqué, en réponse aux questions du procureur de la CSN, comment il avait fait l'acquisition du centre de ski.

Il a également rappelé qu'il avait informé les employés du centre de sa volonté de confier la gestion du restaurant et du bar à un concessionnaire. Dans tous ses établissements, la famille Malenfant donne à contrat la gestion des restaurants et bars. Le centre de ski demeure sous la responsabilité de la famille Malenfant par le biais de la compagnie Charlevoix Ski.

M. Malenfant s'est défendu d'avoir un droit de regard sur l'administration du restaurant et du bar au mont Grand-Fonds. La concession a été accordée à M. Roger Rioux.

La décision prochaine du commissaire Lachapelle ne signifie pas pour autant que le conflit au centre de ski sera terminé. Une partie peut porter en appel la décision du commissaire.

■ M. Pierre Plante, cet agriculteur de Saint-Félix de Kingsey, expulsé de son domicile mardi de cette semaine avec sa famille, a décidé de se conformer à un avis de 48 heures de la municipalité, avis signifié par huissier.

Il a entrepris hier de libérer le 6ième rang, où ses meubles et instruments aratoires étaient placés, et de les déménager à la ferme qu'il a louée, dans le 8ième rang, à environ cinq kilomètres de là.

Accompagné d'amis, dont des mem-

bres du Mouvement de survie des agriculteurs, M. Plante a chargé une partie des objets, déposés en bordure de la route mardi, à bord d'automobiles et de camionnettes.

Pierre Plante, qui occupait avec sa femme et trois enfants la ferme paternelle depuis une dizaine d'années, a fait faillite et son ancienne propriété a été vendue par l'Office du crédit agricole à son frère Eloi et à l'épouse de ce dernier.

En novembre 1986, le juge Jean Frappier, de la Cour supérieure, accordait un bref d'expulsion contre Pierre Plante, bref qui entrerait en vigueur le 19 janvier dernier.

Les avions de ligne sont déjà munis de ce dispositif, mais beaucoup d'appareils plus petits n'en ont pas.

L'adoption de ce règlement avait tout d'abord été prévue pour le 1er décembre 1988, mais le secrétaire aux Transports, Elizabeth Dole, a fait savoir hier que la date avait été avancée d'une année entière « dans le cadre des efforts accomplis par le gouvernement pour assurer une plus grande sécurité dans l'espace aérien entourant les aéroports les plus fréquentés du pays ».

Cet appareil, qui permet aux contrôleurs aériens de déterminer instantanément l'altitude des avions, est présentement requis pour l'accès aux aéroports

d'Atlanta, Boston, Chicago, Dallas, Los Angeles, Miami, New York, San Francisco et Washington.

■ Dans un nouvel effort pour réduire au minimum les possibilités de collision en vol, le gouvernement des États-Unis a fait savoir que dorénavant, tous les avions pénétrant dans l'espace aérien des aéroports de 14 grandes villes américaines devront être munis d'un dispositif signalant leur altitude.

Cet

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS


**Ville d'Amqui et paroisse
de Saint-Benoît-Joseph-Labre**
Comté de Matapédia
Appel d'offres no: 110-4-01-40-01

La ville d'Amqui et la paroisse de Saint-Benoît-Joseph-Labre requièrent des offres pour l'exploitation de trois (3) postes de pompage, d'un (1) régulateur de débit et de la station d'épuration de type étangs aérés pour une durée de trois (3) ans ou cinq (5) ans.

DOCUMENTS DISPONIBLES**LIEU DE VENTE:**

Société québécoise d'assainissement des eaux, Service de l'approvisionnement, 1050, boulevard Dorchester Est, 2e étage, suite 201, Montréal, H2L 2L6. Tél.: (514) 284-1192.

PRIX: 25,00\$ non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à la Société québécoise d'assainissement des eaux.

LIEUX DE CONSULTATION:

Hôtel de ville d'Amqui et aux bureaux de la Société à Montréal et à Québec.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS

Hôtel de ville d'Amqui: a/s Monsieur François Duranleau, greffier, 20, avenue du Parc, C.P. 784, Amqui (Québec) G0J 1B0. Le vendredi, 27 février 1987 à 15h00.

GARANTIE DE SOUMISSION

La garantie de soumission est d'un montant de 5 000\$.

FORME: Chèque visé tiré sur une institution bancaire faisant affaires au Québec ou un cautionnement de soumission.

RENSEIGNEMENTS: Communiquer avec Madame Lorraine Leblond, agent d'approvisionnement. Tél.: (514) 873-7411, poste 288.

Seules les personnes, sociétés, compagnies qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société québécoise d'assainissement des eaux sont admises à soumissionner.

La ville d'Amqui et la paroisse de Saint-Benoît-Joseph-Labre ne s'engagent à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

François Duranleau
Greffier

F-30-01-87


**Commission scolaire
du Goéland**
**APPEL D'OFFRES
23-028-87**
**RENOVATION ÉCOLE DAIGNEAU
à Napierville**
COMMISSION SCOLAIRE**DU GOÉLAND**

1250, boul. Ste-Elizabeth, LaPrairie, Qc
J5R 1X2
tél: 659-9181

JACQUES NADEAU, ARCHITECTE
26, rue St-Pierre, St-Constant, Qc
J0L 1X0
tél: 632-9126

MARTINEAU, VALLÉE, RÉGIMBALD,
INGÉNIEURS EN STRUCTURE
6655, Côte des Neiges, Chambre 300,
Montréal, Qc H3S 2B4
tél: 739-2265

PATRY, LAPORTE ET ASS.,
INGÉNIEURS EN MÉCANIQUE
ET ÉLECTRICITÉ
785, Ch. Chamblay, Suite 201,
Longueuil, Qc
J4H 3M2
tél: 679-2690

La COMMISSION SCOLAIRE DU GOÉLAND, propriétaire, demande des soumissions pour la rénovation de l'école Daigneau au 285, rue De l'Église à Napierville.

Seuls sont autorisés à soumissionner pour l'exécution des travaux, les Entrepreneurs de construction au sens de la Loi sur la qualification des Entrepreneurs de construction (L.R.Q., chap. Q-1) qui ont leur principale place d'affaires dans la Province de Québec et dont la licence porte les numéros de sous-catégories de la catégorie d'Entrepreneur-général secteur B 4050 et/ou 4051.

Les plans, devis, documents contractuels (complets ou partiels) et autres renseignements pourront être obtenus au bureau du propriétaire, contre un paiement de (100,00\$) cent dollars par chèque à l'ordre de la Commission Scolaire, non remboursable.

Les travaux projetés devront être exécutés entre le 1er juin 1987 et le 1er septembre 1987.

Les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission, établi à au moins 10% du montant total de la soumission, valide pour une période de quatre-vingt-dix jours (90) de la date d'ouverture des soumissions.

Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour une garantie d'exécution et une garantie des obligations pour gages, matériaux et services. Ces garanties sous forme de cautionnement devront correspondre à au moins cinquante pour cent (50%) du prix du contrat.

Les soumissions (un original et deux copies) dans des enveloppes cachetées et adressées au sous-soussigné, seront reçues au 1250 Boul. St-Elizabeth, LaPrairie jusqu'à 14:00 heures, heure en vigueur localement, le 23 du mois de février 1987, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Les Entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leurs soumissions.

Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions du règlement sur les soumissions à des fins de construction (R.R.Q. 1981, c.A-6,r.29) du 21 septembre 1982.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et le soumissionnaire ne pourra prétendre à aucune indemnité, ni contester, pour quelque motif que ce soit, la décision du propriétaire.

Aimé Hill
Secrétaire Général

AVIS

AVIS est par les présentes donne conformément à l'article 1571d du Code civil, qu'un acte de transfert et cession de toutes les créances présentes ou futures de LES TEXTILES DU GRAND MOULIN INC. ayant sa principale place d'affaires à 204, Route 230 Ouest, ST-PASCAL, Cte de Kamouraska, Province de Québec, en faveur de la Banque Nationale du Canada, en date du 4 août 1986, a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Kamouraska le 5 août 1986 sous le numéro 138197 et au bureau de la division d'enregistrement de Montréal le 20 août 1986 sous le numéro 3760624 et au bureau de la division d'enregistrement de Témiscouata le 28 août 1986 sous le numéro 276468. ST-PASCAL le 20 janvier 1987

BANQUE NATIONALE DU
CANADA


**A.M.A.R.C.
ASSOCIATION MONTRÉLAISE
D'ACTION RÉCRÉATIVE ET
CULTURELLE (1983)**
**APPEL D'OFFRES
CONFECTION D'UNIFORMES**

AMARC demande des soumissions pour la confection d'uniformes destinés aux employés du parc d'attraction La Ronde et de l'Île Notre-Dame. Les devis, spécifications, clauses générales et conditions sont indiqués dans les documents de soumissions. Les documents sont disponibles à l'adresse suivante:

Pavillon de l'Administration
(entrée avant)
Île Notre-Dame
Montréal (Qué.)
H3C 1A9

à partir du lundi 2 février 1987 contre un dépôt de dix dollars (10\$) non remboursable.

Les soumissions seront reçues jusqu'à 14 h le jeudi 12 février 1987 pour être ouvertes publiquement, immédiatement après l'heure mentionnée.

AMARC ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Guy Tringle
Directeur général


**APPEL D'OFFRES
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE
ASSURANCES I.A.R.D.**

Seuls sont admis à soumissionner, les courtiers, agents et compagnies d'assurances autorisées à faire affaires au Québec. Les conditions du présent appel d'offres sont contenues au cahier des charges qui sera disponible au bureau de la soussignée, à l'Hôtel de ville, au 1585, rue Montarville, à compter de vendredi, le 30 janvier 1987, moyennant un dépôt de cinquante dollars (50\$) en argent ou chèque visé payable à la ville de SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE et non remboursable. Toute soumission devra être accompagnée d'un chèque visé au montant de cinq cents dollars (500\$), payable à l'ordre de la ville de SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE. Ce montant sera remboursé aux soumissionnaires dont les soumissions n'auront pas été retenues. Quant à l'adjudicataire, ce dépôt lui sera remboursé lorsque les contrats d'assurances auront été émis conformément à sa soumission.

Quel que soit le mode d'expédition choisi, toute soumission devra se trouver physiquement sous pli cacheté au bureau de la soussignée, à l'adresse ci-dessus mentionnée, avant 16 h, le vendredi 20 février 1987. Les soumissions seront ouvertes publiquement dans la salle du conseil, à la même adresse, le même jour à 16 h.

La ville de SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues. De plus, la Ville n'assume aucune obligation ou frais quelconques envers le ou les soumissionnaires.

DONNE À
SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE
CE 28e JOUR DE JANVIER 1987
Me HÉLÈNE DRAPEAU
GREFFIER


**Paroisse de
Saint-Anaclet-de-Lessard
Comté de Rimouski**

Appel d'offres no: 207-4-01-40-01

La paroisse de Saint-Anaclet-de-Lessard requiert des offres pour l'exploitation de sa station d'épuration de type étangs aérés pour une durée de trois (3) ans ou cinq (5) ans.

DOCUMENTS DISPONIBLES**LIEU DE VENTE:**

Société québécoise d'assainissement des eaux, Service de l'approvisionnement, 1050, boulevard Dorchester Est, 2e étage, suite 201, Montréal, H2L 2L6. Tél.: (514) 284-1192.

PRIX: 25,00\$ non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à la Société québécoise d'assainissement des eaux.

LIEUX DE CONSULTATION:

Hôtel de ville de Saint-Anaclet-de-Lessard et aux bureaux de la Société à Montréal et à Québec.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS

Hôtel de ville de Saint-Anaclet-de-Lessard: a/s de Madame Johanne Ruest, secrétaire-trésorière, 20, rue de la Gare, Case Postale 99, Saint-Anaclet-de-Lessard. Le vendredi, 27 février 1987 à 15h00.

GARANTIE DE SOUMISSION

La garantie de soumission est d'un montant de 5 000\$.

FORME: Chèque visé tiré sur une institution bancaire faisant affaires au Québec ou un cautionnement de soumission.

RENSEIGNEMENTS: Communiquer avec Madame Lorraine Leblond, agent d'approvisionnement. Tél.: (514) 873-7411, poste 288.

Seules les personnes, sociétés, compagnies qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société québécoise d'assainissement des eaux sont admises à soumissionner.

La paroisse de Saint-Anaclet-de-Lessard ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Johanne Ruest
Secrétaire-trésorière

F-30-01-87

**Prix France-Québec
Jean Hamelin 1986**
Au nom du père et du fils
le sorcier

roman

Francine
Ouellette



La suite palpitante de *Au nom du père et du fils* qui a consacré Francine Ouellette au rang des meilleurs auteurs du roman historique québécois.

EN VENTE PARTOUT

568 pages

Deux façons rapides et efficaces de commander vos livres des Éditions La Presse:

1. En composant le **285-6984** et en donnant votre numéro de carte VISA ou MASTERCARD. Ce service vous est offert du lundi au vendredi de 9 h à 17 h.
2. En nous faisant parvenir le bon de commande ci-joint.

OFFRE SPÉCIALE AUX ABONNÉ(E)S DE LA PRESSE: 20% DE RÉDUCTION
BON DE COMMANDE

Veuillez me faire parvenir:

() exemplaire(s) de «Le sorcier» au prix de 19,95\$ chacun, plus 1,50\$ pour frais de poste et de manutention avec chaque commande.

Je suis abonné(e) à LA PRESSE. Veuillez me faire parvenir () exemplaire(s) de «Le sorcier» au prix de 15,95\$ chacun, plus 1,50\$ pour frais de poste et de manutention avec chaque commande.

No d'abonnement: _____

IMPORTANT: Joignez à cette commande un chèque ou mandat payable aux Éditions La Presse.

Vous pouvez également utiliser votre carte de crédit comme mode de paiement.

MASTERCARD ou VISA

NO. _____

À retourner aux

Éditions La Presse Ltée

44 ouest, Saint-Antoine
Montréal (Québec) H2Y 1J5

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____

PROVINCE _____

CODE _____

POSTAL _____ TEL _____

TOTAL _____

Ci-joint _____

Prière de noter que les échanges et les remboursements ne sont pas acceptés.

840



**Transports
Canada**

**Groupe de gestion
des aéroports**

**Transport
Canada**

**Airports
Authority Group**

**APPEL D'OFFRES
pour**
**la construction, l'exploitation et l'entretien
à l'aéroport international de Montréal (Dorval)**

Transports Canada offre en location des terrains situés à l'aéroport international de Montréal (Dorval), Québec, aux fins de la construction, de l'exploitation et de l'entretien d'un hôtel.

L'appel d'offres comportera deux étapes. Dans un premier temps, les soumissionnaires devront fournir des renseignements sur l'entreprise ainsi que les propositions en matière de conception et d'exploitation. Les offres financières ne seront pas faites à ce stade-ci.

**Surintendant régional
Gestion du matériel
Transports Canada
1435, rue Cardinal
Dorval, Québec
H4Y 1B3**

Attention: Paul Cormier
Téléphone: 1-514-633-3490

Les parties intéressées peuvent se procurer les documents de soumission, relatifs aux étapes I et II à l'adresse susmentionnée.

Des appels d'offres sont lancés de façon simultanée, à Halifax, Ottawa, Regina et Vancouver.

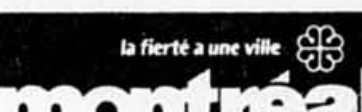
Une réunion d'information précédant l'appel d'offres sera tenue le 24 février 1987 à 9 h 30, heure locale, dans le Grand Salon, hôtel Shangri-la, 3407, rue Peel, Montréal, Québec. Après la réunion, une visite de l'aéroport sera effectuée.

**Jean-Marc Labelle
Directeur général de l'aéroport
Aéroport international de Montréal (Dorval)
Groupe de gestion des aéroports**

Canada

Lors de la deuxième étape, seuls les soumissionnaires dont les propositions ont été acceptées à l'étape I pourront soumettre des offres financières.

Les soumissions se rapportant à la première étape, présentées sous enveloppes scellées et sur lesquelles est clairement inscrit l'objet: «Appels d'offres pour la construction, l'exploitation et l'entretien d'un hôtel à l'aéroport international de Montréal (Dorval)» devront être déposées avant 15 h, heure locale, le 8 mai 1987, auprès de:


**VILLE DE MONTRÉAL
SERVICE DE
L'APPROVISIONNEMENT
APPELS D'OFFRES**

La Ville ouvrira des soumissions pour:

	Ouverture
CAMIONNETTES	11 février 1987
A CABINE D'ÉQUIPE	11 février 1987
LOCATION D'ÉQUIPEMENT	11 février 1987
ET MATÉRIEL ROULANT	11 février 1987
(CREDIT-BAIL)	11 février 1987
VEHICULES TYPE «BREAK»	11 février 1987
CARROSSERIES	18 février 1987
POLYCAMIONS NACELLE	18 février 1987
HUILE DIESEL	18 février 1987
TYPE CARBURANT	18 février 1987
PAPIER HYGIÉNIQUE	18 février 1987
ET SERVICES DE PAPIER	18 février 1987

Les devis, spécifications, clauses générales et conditions sont indiqués dans les documents de soumission que les personnes intéressées peuvent se procurer, gratuitement, à compter du 2 février 1987 en s'adressant à Monsieur Yves Roy, directeur du Service de l'approvisionnement, 9315 rue St-Hubert, Montréal H2M 1Z4.

Le greffier de la Ville,
MAURICE BRUNET

Hôtel de Ville,
Montréal, le 30 janvier 1987


**CITÉ DE DORVAL
APPEL D'OFFRES**

La Cité de Dorval demande des soumissions pour la fourniture de: — 1 autopompe 1050 G.I.P.M.

OBTENTION DES DOCUMENTS
Le cahier des charges et les documents qui s'y rapportent peuvent être obtenus du service d'Incendie et Protection publique au 530 boulevard Bouchard, Dorval H9S 1B2, entre 08h30 et 16h30.

DATE DE RÉCEPTION DES SOUMISSIONS

Les soumissions cachetées portant sur l'enveloppe la mention «AUTOPOMPE» adressées au Directeur général, Hôtel de Ville, Cité de Dorval, 60, avenue Martijn, Dorval, Québec H9S 3R4, seront reçues jusqu'à 15h30, le 19 février 1987.

Les soumissions seront ouvertes par le Directeur général, le 19 février 1987 à 15h30.

La Cité de Dorval ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Le directeur,
Michel Forget

Les É.-U. ne doivent pas compter seulement sur la baisse du dollar

Reagan lance un appel à leurs partenaires économiques

Agence France-Presse
WASHINGTON

■ L'amélioration de la position commerciale américaine ne peut reposer seulement sur la baisse du dollar, a indiqué hier le président Ronald Reagan en lançant aux principaux partenaires économiques des États-Unis un nouvel appel à promouvoir leur croissance.

Dans son rapport annuel sur l'économie américaine adressé au Congrès, le président a estimé que la forte baisse du dollar au cours des deux dernières années devrait permettre à l'économie américaine d'être plus « compétitive » sur les marchés étrangers et de réduire à terme le déficit commercial.

Mais l'évolution des taux de change ne peut seule corriger le déficit commercial et il est nécessaire que les partenaires économiques des États-Unis adoptent des mesures de relance, souligne le rapport.

Le président a réaffirmé sa totale opposition au protectionnisme qu'il a qualifié de mouvement « anti-croissance ». Pour M. Reagan, qui a fait de la compétitivité le principal thème économique de ses deux dernières années à la Maison Blanche, le protectionnisme « rendra (l'Amérique) moins compétitive et non pas plus ».

Le déficit commercial, rappelle-t-on, a dépassé en

1986 le record de \$148,5 milliards établi en 1985 pour se situer aux alentours de \$170 milliards.

En présentant à la presse le rapport présidentiel, M. Beryl Sprinkel, chef des conseillers économiques de M. Reagan, a estimé que le déficit pourrait se réduire de plus de \$30 milliards en 1987 en ajoutant que cela « était encore trop élevé ».

M. Sprinkel a cependant fait preuve d'une extrême prudence sur la contribution de la baisse du dollar à la correction du déficit commercial. Après cette baisse de près de deux ans, a-t-il notamment déclaré, « ce n'est que maintenant que nous pouvons espérer voir quelque signe d'ajustement ». « Mais ce n'est pas encore un signe clair », a poursuivi le conseiller.

Pour M. Sprinkel, il y a un « décalage considérable, d'environ un an et demi, peut-être deux » entre un mouvement du dollar et son effet sur la balance commerciale américaine. M. Sprinkel a en outre souligné que pour éviter les grandes variations du « billet vert » il était nécessaire d'avoir une plus forte croissance à l'étranger.

Dans son message économique, le président Reagan a lancé une mise en garde sur les risques que fait peser sur la croissance le déficit budgétaire américain, qui a atteint au cours de l'exercice fiscal le record de \$220,7 milliards. Il a une nouvelle fois exprimé son opposition à une augmentation des impôts et appelé à la poursuite de la déréglementation.

DÉPÊCHES

POLOGNE-USA

Reprise du dialogue

■ M. John Whitehead, secrétaire d'État adjoint américain, a eu mercredi matin à Varsovie un entretien de trois heures avec le ministre polonais des Affaires étrangères, M. Marian Orzechowski, marquant la reprise formelle du dialogue politique de haut niveau entre les États-Unis et la Pologne, après cinq ans de gel des relations. Cet entretien a été « franc et constructif » a déclaré le numéro deux du Département d'État.

HAÏTI

Une femme tuée

■ Une jeune femme a été tuée, hier, d'une balle tirée par les forces de l'ordre devant le quartier général de la police à Port-au-Prince. Une foule de plusieurs centaines de personnes s'était rassemblée à cet endroit pour tenter d'apercevoir un détenu surnommé « Rambo ». Par ailleurs, le premier congrès national des Mouve-

ments démocratiques haïtiens s'est ouvert mercredi dans la capitale, en présence de 800 personnes, pour procéder à une analyse « critique » de la situation dans le pays.

USA-ARGENTINE

Un tortionnaire inculpé

■ L'ancien général argentin Guillermo Suarez Mason, un tortionnaire recherché dans son pays pour 22 meurtres et 164 cas de torture, a été inculpé pour ses crimes par une cour fédérale de Californie. Des anciens prisonniers argentins ont défilé devant le tribunal pour demander l'extradition de celui qui est l'un des officiers en fuite les plus recherchés d'Argentine. Le général risque la prison à vie s'il est extradé.

ESPAGNE

Grève étudiante

■ Au neuvième jour de la grève des lycéens espagnols, leurs dirigeants syndicaux ont annoncé hier leur intention d'appeler à une importante manifestation mardi prochain devant les

Cortes au moment où les ministres de l'Éducation et de l'Intérieur rendront compte du mouvement aux parlementaires. Le ministre de l'Éducation a proposé aux étudiants certaines réformes allant dans le sens de leurs revendications mais il a refusé d'accéder à leur principale requête : la suppression des examens d'entrée à l'université.

USA-JORDANIE

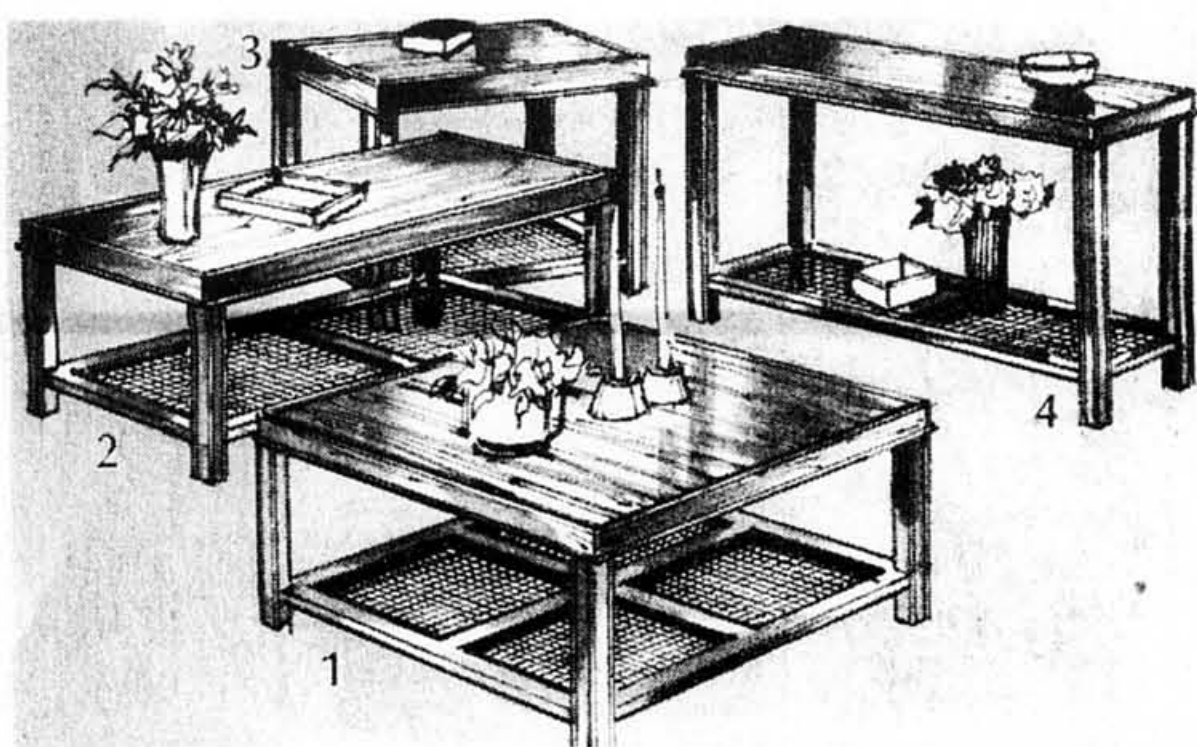
Jordanais arrêtés

■ Plusieurs organisations arabo-américaines ont protesté, hier soir, après l'arrestation effectuée lundi par le FBI de huit ressortissants jordaniens accusés d'appartenir à la faction de George Habache (FLP — Front populaire de libération de la Palestine). Huit personnes, parmi lesquelles le chef présumé du groupe Khader Moussa Hamid, 32 ans, ont été arrêtées et incarcérées lundi par les Services d'Immigration et de Naturalisation (INS) à la suite d'une enquête de plusieurs mois, selon le FBI.

Meubles d'appoint au goût du jour... et à prix spéciaux Eaton!

Eaton a les compléments indispensables pour chacune des pièces de votre maison. Venez admirer la richesse de notre sélection; vous serez à même de constater que la variété et

l'élégance sont de mise. Nul doute que vous y trouverez l'inspiration nécessaire pour la redécoration ou le renouvellement. Nous vous attendons!



Meubles de Deilcraft

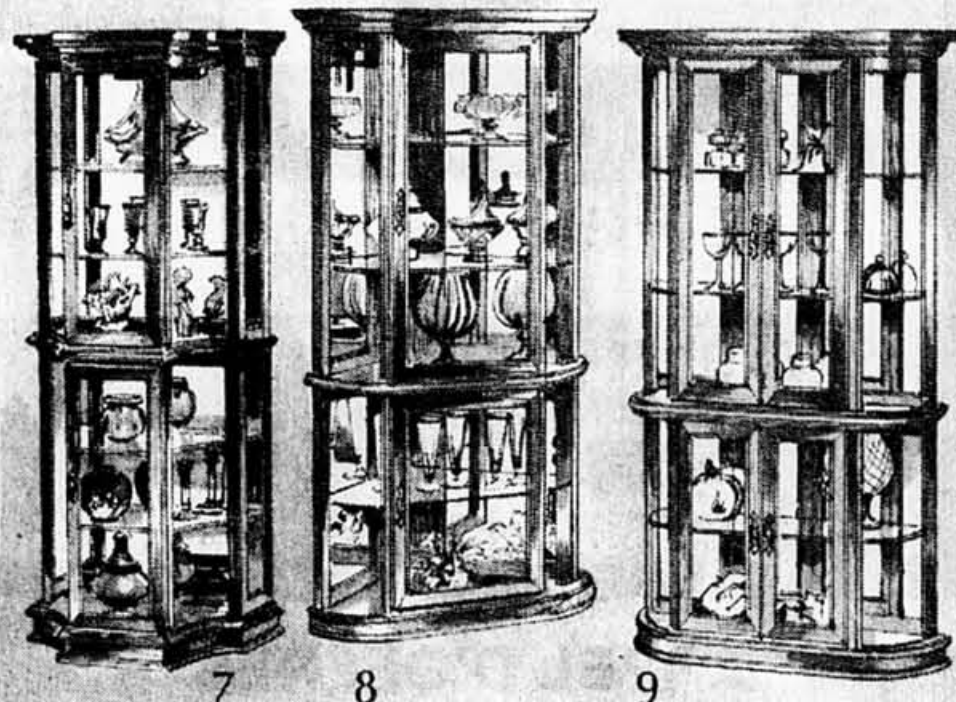
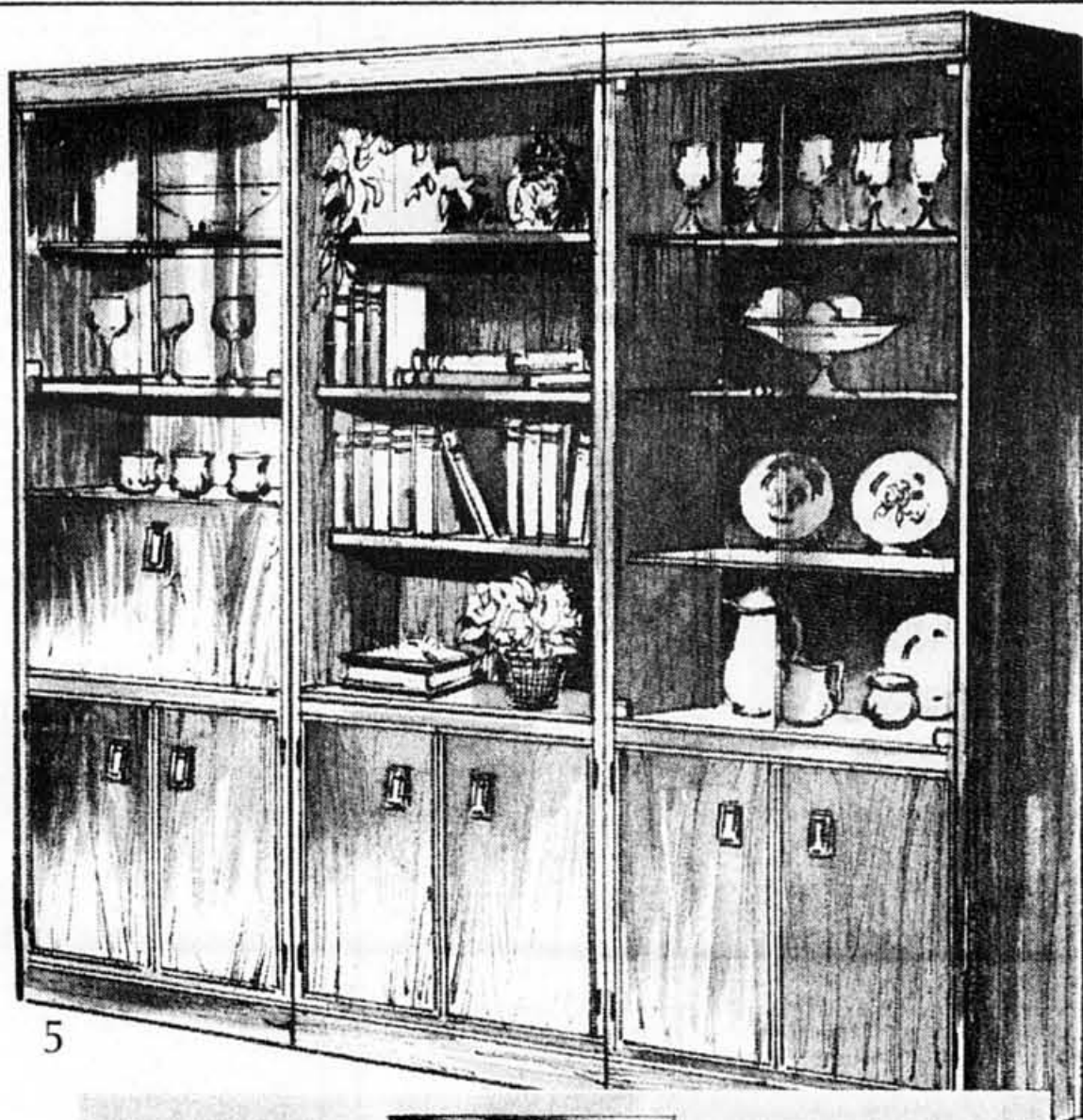
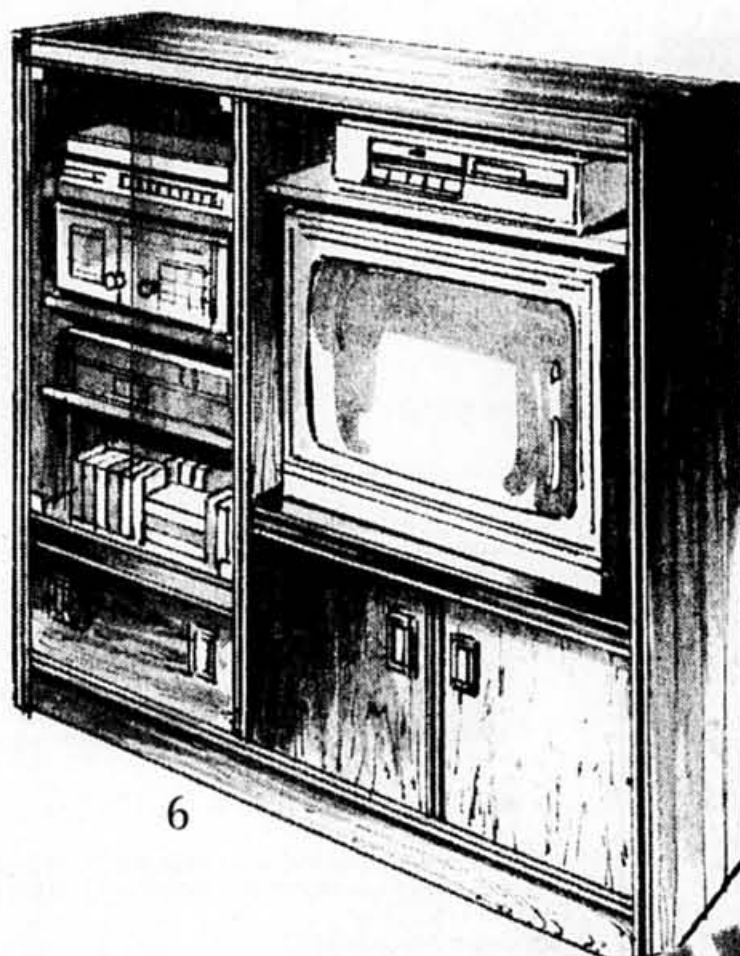
Tables d'appoint «Signet»

Modèle contemporain en chêne massif et plaqué pacanier. Tablettes du bas en vannerie.

- | | |
|------------------------|--------|
| 1. Table de cocktail | 309.99 |
| 2. Table rectangulaire | 279.99 |
| 3. Table pour lampe | 199.99 |
| 4. Table d'appoint | 239.99 |

5. **Unité murale 3 pièces «Signet».** Bar, section rangement et section vitrée. Avec portes. Env. 90 po x 18 po x 78 po.
1799⁹⁹ l'ens.

6. **Unité de rangement «Signet»** Section vitrée pour rangement des appareils stéréo; rangement au bas. Env. 49 1/2 po x 19 1/2 po x 50 po.
779⁹⁹ ch.



Vitrines de Hespler

Pour vos pièces de collection. Superbes meubles faits de bois massif.

7. Vitrine. Plaqué pacanier et fini cerisier. Env. 26 3/4 po x 12 3/4 x 72 po.
739⁹⁹ ch.

8. Vitrine de coin. Plaqué pacanier et fini cerisier. Env. 36 po x 22 po x 72 po.
869⁹⁹ ch.

9. Vitrine avec plaqué et fini pacanier. Env. 40 po x 11 po x 72 po.
799⁹⁹ ch.

Eaton Centre-ville, 7e étage, et à ou par Anjou, Pointe-Claire, Cavendish, Laval, Saint-Bruno, Rockland et LaSalle. Rayon 270.

Venez ou téléphonez: 284-8484

Vente FOYERAMA Eaton



Vente Foyerama

Un événement reconnu et recherché pour la variété et l'élégance de ses meubles et accessoires. Consultez notre cahier ou rendez-vous à l'un de nos magasins Eaton. Vous ne manquerez pas de trouver les aubaines qu'il vous faut...

ENEZ OU
TÉLÉPHONEZ
284-8484

Centre-ville: 10h à 18h; jeu., ven., 10h à 21h; sam., 9h à 17h.
Autres magasins Eaton: 9h30 à 18h; jeu., ven., 9h30 à 21h; sam., 9h à 17h.

Profitez de ces occasions!

La sélection Eaton de meubles d'appoint offerts à prix spéciaux comprend aussi des marques renommées telles que Kroehler, Craftline, Deilcraft, Carol Ann, Goldcrest et Artage.



Crédit accepté avec la carte Eaton



Les cartes American Express, Visa, et MasterCard sont aussi acceptées pour les achats en personne.

EATON

VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX

CENTRE-VILLE
Ste-Catherine et University

MONT-ROYAL
Centre Rockland

ANJOU
Galeries d'Anjou

POINTE-CLAIRE
Centre commercial Fairview

CÔTE-ST-LUC
Mail Cavendish

LAVAL
Carrefour Laval

LASALLE
Carrefour Angrignon

SAINT-BRUNO
Promenades St-Bruno

BELOEIL
Mail Monténach